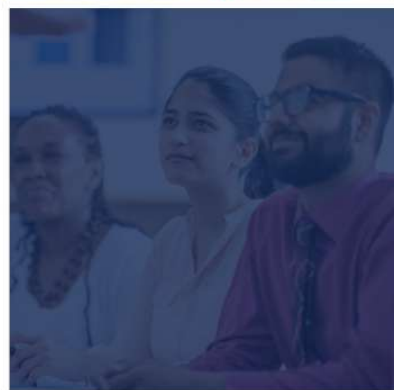


# Rapport d'activité 2025

Les Communautés 360  
Calvados & Manche



Réseau de Services pour une Vie Autonome



# SOMMAIRE

LES COMMUNAUTES 360.....	PAGE 5
Une démarche co-pensée et co-construite.....	page 6
La Communauté 360 du Calvados .....	page 9
La Communauté 360 de la Manche .....	page 29
GLOSSAIRE .....	PAGE 42

# LES DATES CLÉS

# 2025

## JANVIER

### 9-10 JANVIER

Handiplateforme à Lyon

### 14 JANVIER

Matinée d'intégration au RSVA

## FÉVRIER

### 24 FÉVRIER AU 14 JUIN

2ème promotion de la formation Handisitting à Louviers

## MARS

### 13 MARS

Journée régionale des Handiconsults à Caen

### 21-22 MARS

Journées PEPITES dans le cadre de la quinzaine de la parentalité à Condé-sur-Vire

## AVRIL

### 4 AVRIL

Rendez-vous SOSS

### 8 AVRIL

Comité de la Charte Romain JACOB dans l'Orne

## MAI

### 15-16 MAI

SOFCODH 2025 au MoHo à Caen

### 23 MAI

Rendez-vous des PCPE de Normandie

## JUIN

### 13 JUIN

Inauguration des locaux de Rouen

### 17 JUIN

1ère journée régionale des Référents Handicap des établissements de santé à Rouen

### 23 JUIN

Assemblée générale du RSVA

### FIN JUIN

Lancement des permanences dans le cadre de l'AMI du département du Calvados

## JUILLET

Accord de l'ARS Normandie pour l'AMI 50 000 solutions - renfort du PCPE

## SEPTEMBRE

### 23 SEPTEMBRE

Journée régionale pour les professionnels de la Prévention et Contrôle des Infections et/ou du Bon Usage des Antibiotiques en Établissements et Services Médico-Sociaux à Rouen

## OCTOBRE

### 2-3 OCTOBRE

Colloque SOSS à Rennes

### 4 OCTOBRE

Journée "S'informer : une clef pour les aidants" au Centre des Congrès de Caen

## NOVEMBRE

### 18 NOVEMBRE

Journée de sensibilisation sur la déficience visuelle à la Fondation Hospitalière de la Miséricorde de Caen

## DÉCEMBRE

### 1 DÉCEMBRE

Signature de la convention Mamobois à la CPAM de la Manche

### 2 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain Jacob dans le Calvados

### 8 DÉCEMBRE

Groupe de travail sur la démarche Référents Handicap Formation

### 10 DÉCEMBRE

Signature de la Charte Romain JACOB au Centre Henri Becquerel de Caen

## LES CHIFFRES CLÉS

# 2025

### DIRECTION

38 salariés au 31 décembre 2025  
6 sites de présence en Normandie  
4 formations collectives

### COMMUNICATION

63 600 visites sur le site internet  
3 208 abonnés LinkedIn  
1 530 abonnés à la newsletter  
20 articles de presse

### NOUVEAUX OUTILS

2 livrets de la collection "Petite enfance"  
2 fiches transport

### PRÉVENTION PROMOTION SANTÉ

4 journées santé des femmes  
5 visites blanches cancer

### HANDIGYNÉCO

83 EMS  
37 sage-femmes libérales  
546 consultations gynécologiques

### PLATEFORME DE RÉPIT

64 partenaires conventionnés  
407 aidants  
9 647 heures de répit à domicile  
34 enfants accueillis à l'ACM répit

### COMMUNAUTÉ 360 DU CALVADOS

501 nouvelles sollicitations  
140 parcours « complexes »  
13 comités thématiques

### TERRITOIRES

1 381 acteurs sur la cartographie  
+ 150 participants à la journée thématique  
60 professionnels à la journée déficience visuelle

### FORMATION

1 184 parcours de formation  
95 actions de formation  
12 639 heures de formation  
+ de 30 intervenants formateurs

### HANDIDENT

226 référents en hygiène bucco-dentaire formés  
26 journées de consultation de dépistage  
1 communauté en cours de déploiement

### PCPE

53 situations actives  
29 situations sur liste d'attente  
48 sorties du dispositif  
157 professionnels conventionnés dont 17 nouveaux

### COMMUNAUTÉ 360 DE LA MANCHE

380 nouvelles sollicitations  
155 parcours « complexes »  
9 comités thématiques

# Les Communautés 360



# UNE DEMARCHE CO-PENSEE ET CO-CONSTRUITE

## LA COMMUNAUTE 360, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une communauté d'acteurs réunis autour d'un même objectif : apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap et leurs aidants et rechercher des solutions adaptées à leurs besoins tout en privilégiant le milieu ordinaire.

La Communauté 360, avec l'appui d'une équipe dédiée, c'est une méthode de travail collaborative au bénéfice des personnes qui la saisissent. Ses membres fondent leur action sur les principes de coresponsabilité et de subsidiarité. Elle capitalise sur les dispositifs et ressources de droit commun et spécialisées, déjà existantes sur le territoire. Chaque acteur est susceptible d'avoir un rôle à jouer dans la réponse à apporter à une personne.

La Communauté 360 s'adresse à toute personne en situation de handicap (bénéficiant d'une reconnaissance ou non), famille, proche aidant qui en fait la demande.

Afin de faciliter la réponse aux situations individuelles et l'animation territoriale, la Communauté 360 s'appuie sur des instances telles que les comités décisionnels et les comités thématiques.

Le RSVA est porteur juridique des Communautés 360 du Calvados et de la Manche.

## LES MEMBRES CŒURS

Les Communauté 360 reposent sur la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de leur département, qu'ils soient spécialisés ou de droit commun. Les membres cœurs sont signataires de la convention constitutive et prennent les décisions de la communauté. Ils appartiennent nécessairement à un des collèges fixés dans le cahier des charges (cf. schéma ci-dessous).



---

## PLATEFORME TELEPHONIQUE ET NIVEAU DE REPONSE

La Communauté 360, c'est aussi une plateforme téléphonique avec un numéro vert 0800 360 360 pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants qui exprime un besoin, une demande.

Durant l'année 2025, les équipes ont pu s'approprier l'outil mis en place en novembre 2024. La mutualisation de la réponse sur la plateforme téléphonique 0800 360 360 a permis une flexibilité dans l'organisation de travail de chaque communauté tout en gardant une permanence continue et disponible de 9h à 17h et du lundi au vendredi.

Les Communautés 360 du Calvados et de la Manche ont travaillé ensemble sur une réponse à trois niveaux :

**Un numéro vert**  
pour les personnes en situation  
de handicap et leurs aidants

1. Elles écoutent, orientent, conseillent.

En appelant le 0800 360 360 et en indiquant le numéro de son département, un conseiller en parcours assurera une première écoute et analyse de la demande.



**0800 360 360**  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 17h

Il peut conseiller, et orienter la personne vers les acteurs compétents et faciliter son parcours.

2. Elles recherchent avec la personne des solutions adaptées en lien avec les acteurs du territoire.

En co-construisant des solutions avec les personnes et leurs proches aidants, les communautés s'appuient autant que possible sur les capacités d'autonomie et d'autodétermination des personnes qui les sollicitent.

Pour ce faire, les conseillers en parcours peuvent aller à la rencontre des personnes en proximité de leur lieu de vie, mobiliser les partenaires, apporter un regard croisé et proposer un appui dans la coordination du parcours.

3. Elles veillent sur les ruptures de parcours.

En cas de ruptures avérées ou d'absence de solution, les membres des Communautés 360 et ses partenaires se réunissent pour essayer de co-construire une réponse concrète et adaptée au parcours de vie et aux besoins de la personne en lien avec la RAPT qui peut décider de l'organisation d'un groupe opérationnel de synthèse (GOS).

---

## ESPACE DE REFLEXION DES COMMUNAUTES 360 CALVADOS ET MANCHE

Nous avons poursuivi les rencontres inter-équipes chaque trimestre en 2025, afin de pouvoir échanger sur les expériences de terrain, partager les ressources et harmoniser les pratiques. Nous avons mis en place des processus internes pour la gestion partagée de la réponse aux sollicitations via le numéro vert 0800 360 360. Lors de ces temps, nous avons pu programmer des sessions de formation concernant la mise en place du logiciel SI métier C360 afin de pouvoir harmoniser la saisie des utilisateurs. Nous avons pu également faire des retours concertés lorsque nous rencontrons des problématiques de paramétrage ou d'utilisation dans le logiciel.

Ces espaces de concertation entre les équipes participent à une montée en compétences des professionnels sur la réponse aux situations individuelles et l'animation des territoires. Nous avons la volonté de poursuivre ces rencontres en 2026 ; les conseillères en parcours ont également partagé le

souhait de pouvoir participer à des communautés de pratiques avec les autres communautés 360 normandes.

---

## REFLEXIONS REGIONALES

### RENCONTRES PILOTES NORMANDS

Ces rencontres sont organisées en moyenne une fois par trimestre avec l'ensemble des pilotes ou coordinateurs des communautés 360 normandes. Nous privilégions le format présentiel, mais les visioconférences ont aussi été possibles. Nous remercions d'ailleurs le DAME de Lisieux qui nous a accueillis à plusieurs reprises ainsi que l'Espace Inwork de Saint-Étienne-du-Rouvray.

Ces temps permettent de partager nos retours d'expérience et facilitent les échanges inter-communautés pour certaines situations complexes limitrophes entre 2 territoires par exemple. C'est aussi l'occasion de travailler sur les sujets suivants :

- Le partage d'outils, état des travaux en cours, appui et expertise partagée, etc. ;
- Suivi harmonisé de la solution téléphonie Eloquant et de la solution logiciel métier de NeS lancée en avril 2025. Cette solution métier s'est appuyée sur notre harmonisation des indicateurs de suivi d'activité ;
- Veille sur les nouveaux dispositifs, évolutions réglementaires ;
- Présentation de nouveaux acteurs du droit commun.

### LOGICIEL SI METIER

Les travaux avec Normand'e-Santé se sont poursuivis durant toute l'année 2025, marquée de différentes étapes. La finalisation du paramétrage de l'outil s'est effectuée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Les équipes ont pu participer à une matinée de formation en mars avant le lancement du logiciel prévu au 1<sup>er</sup> avril. NeS a mis en place différents temps de partage sous la forme de webinaires club utilisateurs ou lors d'interventions dans le cadre des rencontres inter-communautés.

Toute l'équipe C360 du Calvados s'est fortement mobilisée, notamment le pilote et l'assistante de coordination afin de permettre une utilisation qui corresponde aux besoins des professionnels.

Nous avons été en appui de l'équipe de NeS pour former les utilisateurs à l'appropriation de ce nouvel outil et promouvoir son déploiement au niveau des autres C360 Normandes.

Nous avons constaté que le paramétrage de cet outil et son appropriation sont complexes (ergonomie, plusieurs variables d'utilisation, ...), et que son usage demande une harmonisation importante des pratiques. Cela nécessite une forte mobilisation des équipes à différents niveaux : 15 rencontres ont été organisées seules sur l'année 2025 (immersion auprès des équipes, temps d'échange en visio, ...). Le logiciel métier harmonisé des C360 normandes a demandé aux équipes de s'adapter et de définir des nouveaux processus de traitement des sollicitations afin de pouvoir obtenir une traçabilité et un suivi d'activité conforme aux attendus. Nous avons pu remonter des écarts à l'équipe de NeS au dernier trimestre 2025 ; nous devons poursuivre en concertation avec eux le travail engagé afin d'avoir un outil opérationnel et fiable courant 2026.

# LA COMMUNAUTE 360 DU CALVADOS



---

## LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de coresponsabilité.

La campagne de lancement de signatures, démarrée au dernier trimestre 2023, s'est terminée en mai 2025. Deux nouveaux membres cœurs ont souhaité rejoindre la communauté en septembre 2025 et sont venus se présenter lors d'un comité décisionnel qui a accepté à l'unanimité leur participation. Nous comptabilisons à ce jour 41 membres cœurs signataires.

Les représentants des personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés, nous devons poursuivre notre engagement auprès d'eux en 2026 en se rapprochant notamment de petites associations (GEM par exemple). L'ensemble des organismes gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux, l'Education Nationale, le GIP MDPH, les services territoriaux d'action sociale et médico-sociale, les dispositifs de coordination et de prestations sont bien investis dans les différents comités décisionnels ou thématiques de la C360 du Calvados. Nous avons relancé la dynamique auprès du service public de l'emploi au dernier trimestre 2025. Il est prévu que Cap emploi rejoigne les membres cœurs au premier trimestre 2026. Nous poursuivrons notre démarche d'"aller vers" auprès des centres hospitaliers qui sont peu représentés, à l'exception des services de psychiatrie de l'EPSM de Caen, le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux, la Fondation Hospitalière de la Miséricorde et le CHU de Caen Normandie.

---

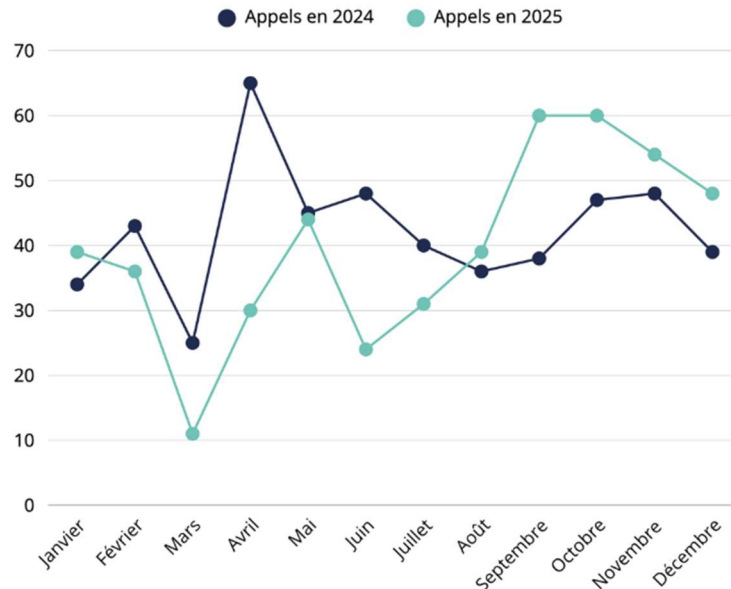
## L'EQUIPE DEDIEE

L'équipe dédiée (pilote, conseillères parcours et assistante de coordination) est très bien reconnue et repérée par les différents partenaires et membres de la communauté. L'équipe est composée de différents parcours professionnels qui ont permis une montée en compétences de chaque professionnel(le), et d'apporter une plus-value dans la recherche de solutions pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. La participation des professionnelles dans les comités thématiques a permis d'asseoir leur légitimité auprès des différents membres cœurs de la C360 du Calvados.

En 2025, nous avons maintenu notre fonctionnement d'une équipe mobile qui couvre l'ensemble du territoire du Calvados pour répondre aux sollicitations individuelles et permettre une coordination de parcours de proximité.

Le rattachement administratif et les bureaux de l'ensemble de l'équipe se situent dans les locaux du porteur juridique, le RSVA sur le site de Caen.

### REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES



=> 514 appels traités de janvier à décembre 2025 sur le 0800 360 360 > 469 appels traités en 2024 sur la même période.

Nous avons constaté une augmentation des appels entrants pour une même situation via le n° vert :

- Des situations de niveau 1 qui se complexifient et se transforment en coordination de parcours (niveau 2) :
- Dans le cadre du suivi et de la coordination de parcours assurés par les conseillères en parcours, nous avons observé parfois que les familles utilisent plus la plateforme téléphonique que le portable professionnel de l'équipe.

Entre janvier et décembre 2025, 501 nouvelles sollicitations, concernant 403 nouveaux dossiers (dont 170 complexes) ont été traitées par l'équipe de la communauté :

- 236 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation),
- et 265, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 ou 3 (coordination de parcours et agencement de solutions).

À ce jour, nous avons toujours plusieurs canaux d'entrée de sollicitation : le numéro vert, le formulaire de demande par mail, les sollicitations physiques lors de la participation à des événements. => 44% des sollicitations reçues sont en dehors du n° vert.

Nous avons constaté une forte augmentation des sollicitations via le formulaire de demande ou par mails ainsi qu'une baisse des appels via la plateforme téléphonique. Les conseillères en parcours ont reçu également des sollicitations en direct sur leur portable professionnel.

L'arrivée de l'outil SI Métier en avril 2025 a demandé à l'équipe une double voire triple saisie afin de pouvoir tracer de manière plus exhaustive l'activité de l'équipe. Les statistiques présentées ci-dessous sont donc à prendre avec précautions sur cette année.

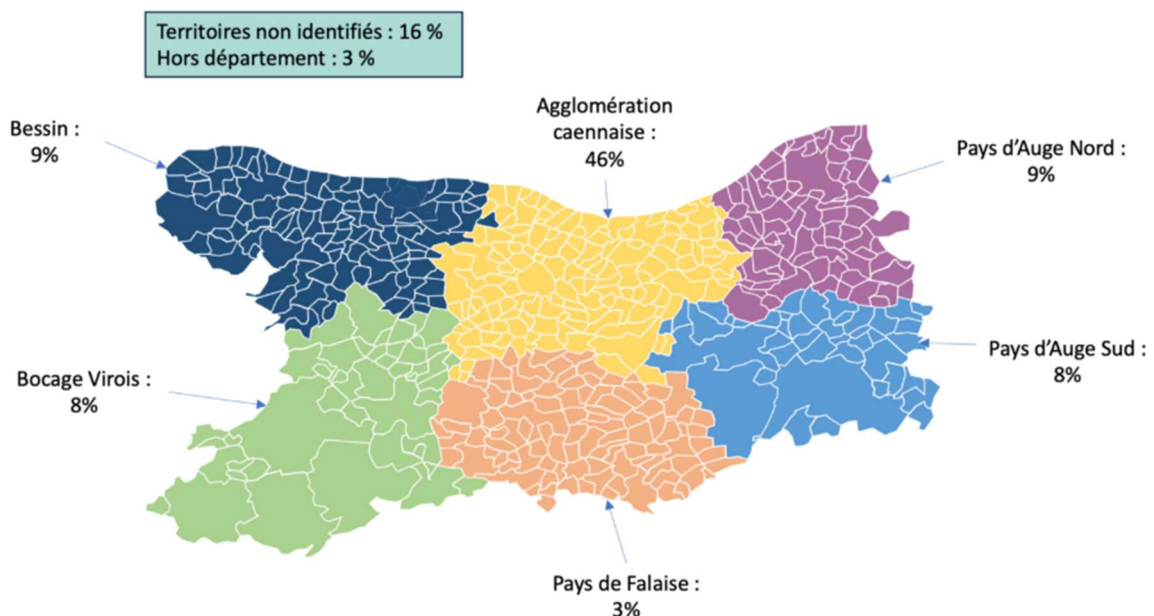
L'équipe a poursuivi et intensifié sa démarche « d'aller vers » (rencontres des professionnels, visite à domicile, participation à des staffs ou rencontres de partenaires déjà existantes, ...) tout au long de l'année.

### **Statistiques générales**

Les chiffres ci-dessous concernent les 422 sollicitations et 311 dossiers créés en 2025 hors tableau de suivi parcours scolaires complexes. (cf. ci-dessous)

- Les sollicitations concernent majoritairement des adultes 63% (73 % en 2024) contre 32% d'enfants (25% en 2024),
- 20% des demandes concernent les appelants eux-mêmes,
- Nous remarquons également une part importante de sollicitations par les aidants : 31%,
- Plusieurs professionnels nous ont sollicités (47% des appels en 2025 contre 41% en 2024) :
  - 16% de mandataires judiciaires (21% en 2024),
  - 15% des professionnels de santé (2% en 2024),
  - 12% du droit commun (5% en 2024),
- La majorité des appels concernent le territoire de l'agglomération caennaise (46 %).
- 25 à 30 situations par conseillères en parcours : nous notons une augmentation progressive et continue des suivis qui s'est accentuée sur le dernier trimestre 2025 (conseil, expertise, coordination, ...).

#### Répartition géographique des personnes concernées



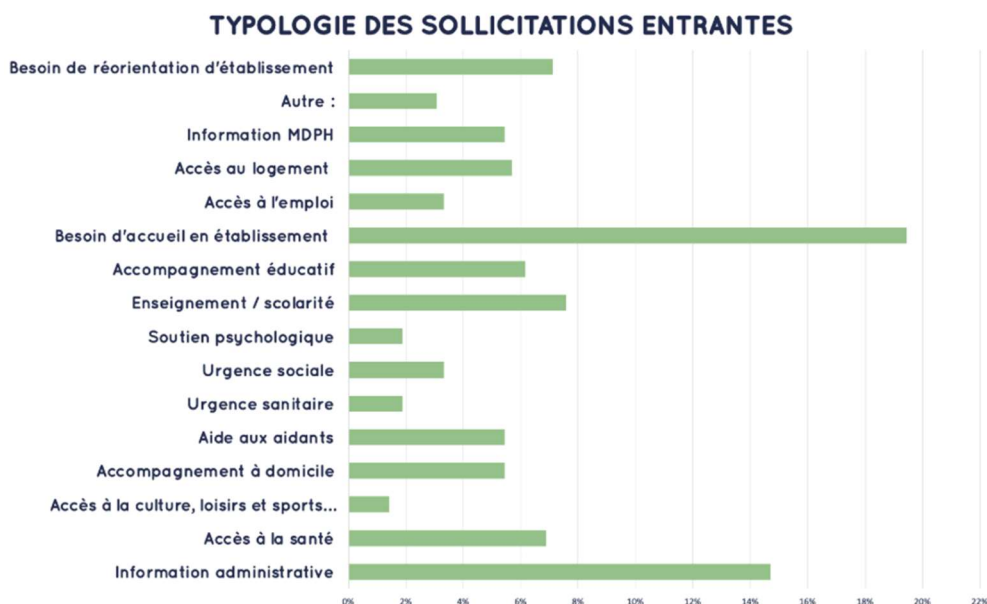
### **Typologie des sollicitations**

Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, nous constatons que les besoins relatifs à l'accueil en établissement représentent les demandes les plus importantes, ainsi que le besoin d'accès aux droits et à l'information administrative. L'accès aux informations liées au dossier ou au fonctionnement de la MDPH font également partie des demandes récurrentes, nous avons constaté une baisse de ces demandes en 2025.

Nous observons une répartition homogène des sollicitations sur une demande d'intervention directe : l'accompagnement à domicile (5%), l'accompagnement éducatif (6%) et l'aide aux aidants (5%).

Quelques chiffres :

- 19% des sollicitations concernent la mise en place de parcours pour cause d'indisponibilité ou d'inadaptation des réponses connues (orientation ESMS non-effective notamment) (contre 21% en 2024) ;
- 7% : besoin de réévaluer le parcours de la personne concernée afin qu'elle soit orientée vers un ESSMS correspondant à sa nouvelle situation ;
- 15% : relais vers des acteurs du droit commun (association, CPAM, circonscription, défenseur des droits, etc.) ;
- 8% : appui et coordination assurés par l'équipe dans le cadre du parcours scolaire auprès des familles, des écoles, des enseignants référents pour proposer des solutions alternatives en lien avec les acteurs du territoire ;



### Typologie de handicap

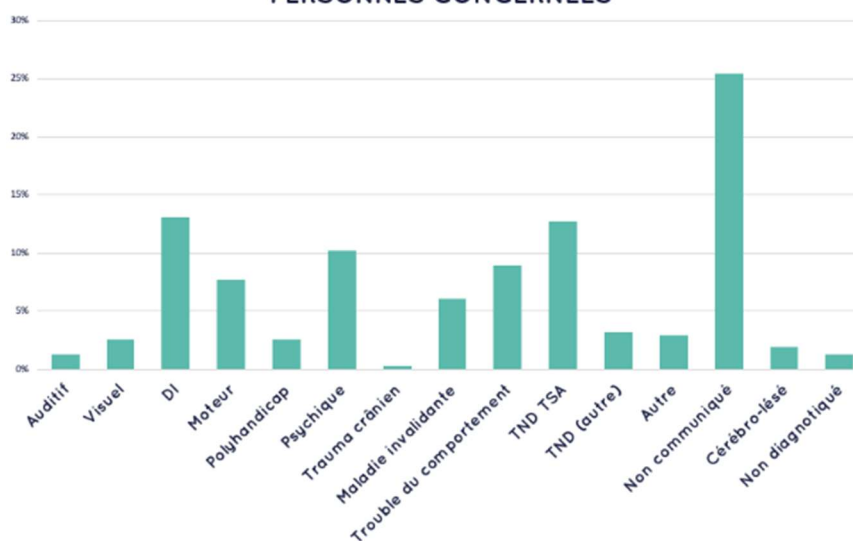
La typologie de handicap a été plus facilement codifiée en 2025 (75%) par rapport à 2024 (68%), ce chiffre s'explique par la montée en compétences des professionnels recevant les appels et du fait d'une meilleure information sur le suivi des situations de niveau 2 coordonnées par les conseillères parcours.

Les typologies sont assez hétérogènes et diversifiées. Nous continuons à observer une augmentation des sollicitations concernant les troubles du comportement : 9% en 2025 contre 7% en 2024.

Quatre grandes catégories se distinguent :

- 13% de déficience intellectuelle (10% en 2024),
- 13% de TND / TSA (11% en 2024),
- 10% de handicap psychique (11% en 2024),
- 8% de handicap moteur (10% en 2024),

## TYPOLOGIE DES HANDICAPS RELEVES DES PERSONNES CONCERNÉES



Nous avons développé notre mission d'«aller-vers» en rencontrant différents partenaires tout au long de l'année 2025. Nous avons participé à différentes réunions de concertations existantes sur le territoire qui peuvent aussi expliquer une augmentation des demandes de professionnels.

Ces différentes sollicitations démontrent que l'équipe est reconnue dans ses fonctions d'appui, conseil et expertise dans la réponse aux situations individuelles.

### FOCUS PARCOURS SCOLAIRES COMPLEXES

Nous avons mis en place, depuis 2023, un tableau de suivi pour les situations complexes repérées par l'Education Nationale. Il est partagé avec la RAPT et l'équipe de conseillères parcours de la C360. L'objectif est de pouvoir croiser les informations et de prioriser les situations afin de les remonter aux directions de pôle enfance du médico-social et de tout acteur en mesure de pouvoir apporter une réponse ou réfléchir à un parcours adapté.

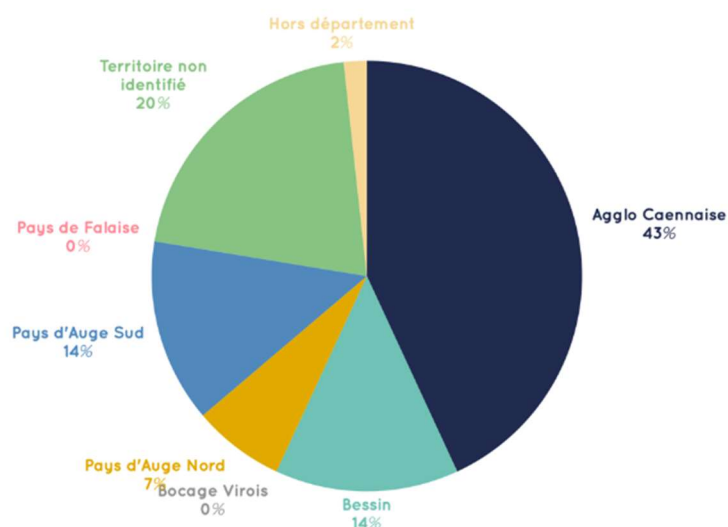
58 situations ont été repérées et suivies en 2025 :

- 19 situations sont coordonnées par la C360 du Calvados,
- 20 situations sont coordonnées par plusieurs acteurs (ex : PCPE, IP TSA, SESSAD, ...),
- 12 situations sont coordonnées par la Direction enfance famille.

La moyenne d'âge est de 10 ans avec une tranche d'âge qui va de 7 ans à 15 ans.

La coordination de ces situations a beaucoup mobilisé l'équipe, les conseillères parcours ont été très souvent en contact avec les familles et les partenaires pour essayer de construire un parcours coordonné. Le lien de confiance qui a été créé avec les familles a permis de proposer ou de réfléchir à des solutions alternatives qui ont mobilisé plusieurs acteurs du droit commun et du droit spécialisé.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENFANTS CONCERNÉS



Nous pouvons observer que l'agglomération caennaise reste le territoire le plus concerné. Le Bocage Virois a mis en place un staff école inclusive depuis 2023 qui permet d'anticiper et de prévenir les parcours complexes, nous repérons peu ou aucune demande sur ce secteur.

Les typologies de handicap dominantes sont :

- 9 situations avec cumul de handicap (trouble du comportement, TND (TSA, TDAH), trouble du développement, DI),
- 17 avec TSA,
- 16 avec TCC.

Nous observons pour ces situations que les droits ouverts par la MDPH à la suite de la décision de la CDAPH sont majoritairement : l'AESH individualisée, l'Unité d'Enseignement avec 31 enfants concernés, l'orientation IME avec 28 enfants notifiés ainsi que l'orientation DITEP et le SESSAD (une dizaine de situations).

Les besoins repérés :

- Demandes essentiellement liées à des difficultés d'inclusion scolaire et d'accès à une prise en charge en ESMS ;
- Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TSA, significatif sur l'agglomération Caennaise ;
- Besoin d'offres de services avec différents types de modalités d'accompagnement pour le public TCC repéré sur l'ensemble des territoires, particulièrement sur le Bocage Virois et le Pays d'Auge Nord.
- Manque de visibilité par les professionnels ou familles :
  - Des « fonctions ressources » mobilisables au sein des ESMS,
  - Des dispositifs (EMAS, DAR, UEMA, UEEA, etc.).

## FOCUS SITUATIONS COMPLEXES

Les parcours complexes accompagnés au cours de l'année 2025 sont au nombre de 140 (dont 38 parcours débutés en 2024) : 77 adultes, 58 enfants, 5 aidants.

	Enfants	Adultes	Aidants	Nombre total de situations
Agglomération caennaise	32	42	3	77
Bessin	5	8		13
Pays d'Auge Sud	5	6	1	12
Pays d'Auge Nord	7	6		13
Pays de Falaise	2	6	1	9
Bocage Virois	6	8		14
Hors département	1	1		2
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>77</b>	<b>5</b>	<b>140</b>

## Répartition des sollicitations des situations de niveau 2 par territoire

	Besoin d'accueil en établissement	Enseignement / Sclarité	Besoin de réorientation d'établissement	Information administrative
CALVADOS	31 %	11 %	9 %	7 %
Agglomération caennaise	56 %	48 %	35 %	47 %
Bessin	10 %	11 %		12 %
Pays d'Auge Sud	8 %	11 %	13 %	6 %
Pays d'Auge Nord	13 %	22 %	13 %	18 %
Pays de Falaise	6 %	4 %	17 %	6 %
Bocage Virois	5 %	4 %	22 %	6 %
Hors département	3 %			

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 est de 196 jours. Cette donnée est à prendre avec précautions, car plusieurs situations mobilisent l'équipe pendant plusieurs mois.

Plusieurs situations nécessitent plusieurs prises de contact pour définir la demande et tenter d'apporter des réponses adaptées. La recherche d'information auprès de partenaires et l'évaluation « à 360 », assurée par l'équipe, nécessitent une forte disponibilité et proximité. Le « fil rouge » proposé par l'équipe de conseillères en parcours s'inscrit souvent dans la durée et permet de maintenir une bonne dynamique entre les différents partenaires pour rechercher une solution adaptée.

- Présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement (médico-social, social, de la santé, de l'éducation nationale ou tout acteur du droit commun). Le travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle de l'intervention des conseillères en parcours.
- L'organisation de staffs par l'équipe reste assez faible sur l'année 2025 (3 staffs). La coordination partenariale assurée par l'intervention des conseillères en parcours permet souvent d'identifier des premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs.
- La participation de l'équipe aux réunions de coordination / concertation déjà existantes (15 réunions sur l'ensemble du territoire en plus des réunions RAPT) permet d'assurer une veille sur les ruptures de parcours et de fluidifier les réponses entre les différentes instances déjà en place.
- La complexité des familles ou aidants à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives, reste un facteur d'épuisement et de démobilité, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture de parcours.
- L'intervention des conseillères en parcours auprès des personnes en situation de handicap ou leurs aidants et des professionnels de l'accompagnement, permet régulièrement de faciliter des démarches qui ne parvenaient pas à aboutir et/ou qui étaient engagées de longue date.

### **Les freins dans l'opérationnalité**

- La mobilisation de certains acteurs (dans le cadre de leur fonction ressource par exemple) manque encore parfois de fluidité. La philosophie de la C360, « l'esprit de communauté », reste une démarche continue d'amélioration.
- Difficultés de construire des réponses adaptées au vu du contexte de saturation des ESMS. Pourtant, des places ont été créées dans le cadre de l'AMI 50 000 solutions.
- Difficultés d'obtenir des réponses personnalisées lorsque celles-ci nécessitent la mobilisation concertée des acteurs du droit commun et du réseau spécialisé.
- Nécessité d'affiner les partenariats avec les acteurs du droit commun et du sanitaire (psychiatrie surtout).
- Les zones blanches dans certains territoires : Bocage Virois et Pays d'Auge Côte Fleurie.
- Nous notons un manque de solutions relatives à la recherche de médecins traitants / spécialistes, des difficultés de coordination avec le soin, la psychiatrie : manque de fluidité des parcours.

### **Les leviers**

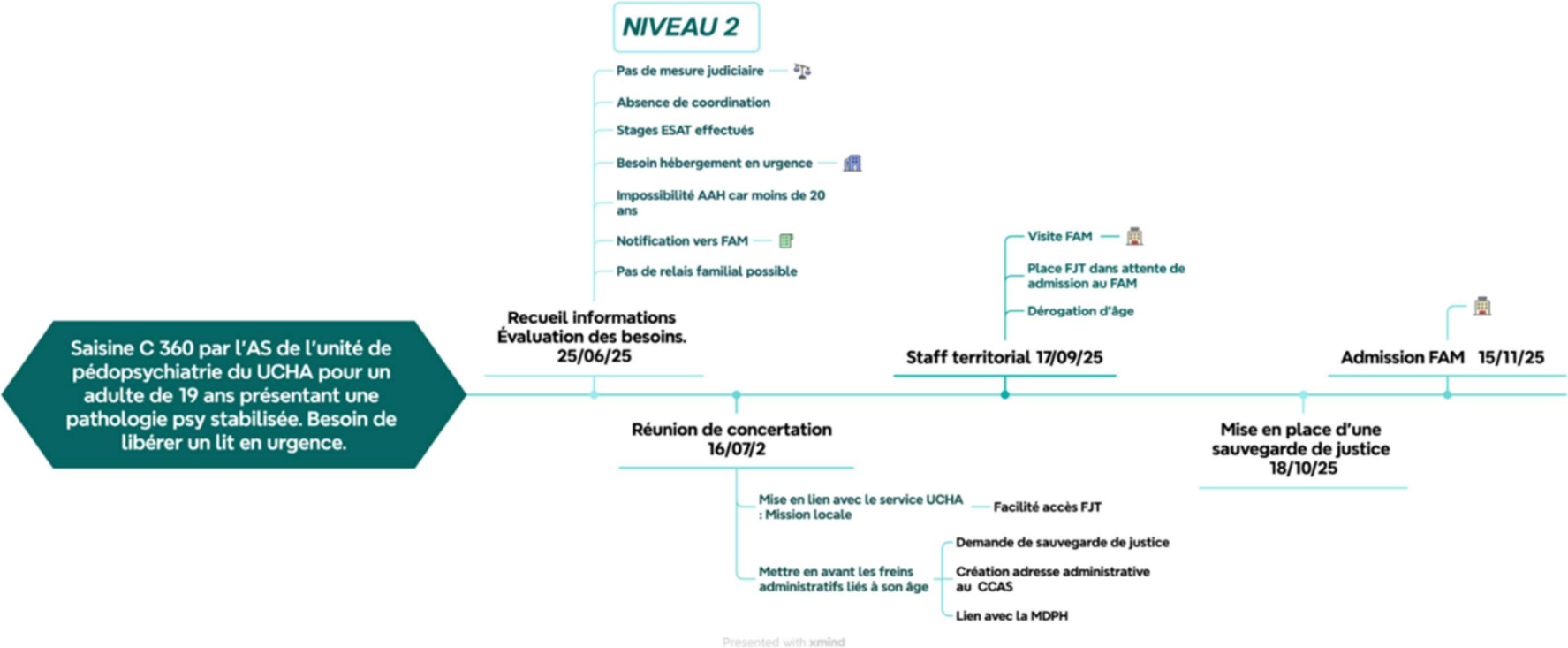
- L'intervention des conseillers en parcours permet aux familles, aidants, partenaires de prendre du recul, de dédramatiser les situations (rôle de médiation et de coordination reconnus).

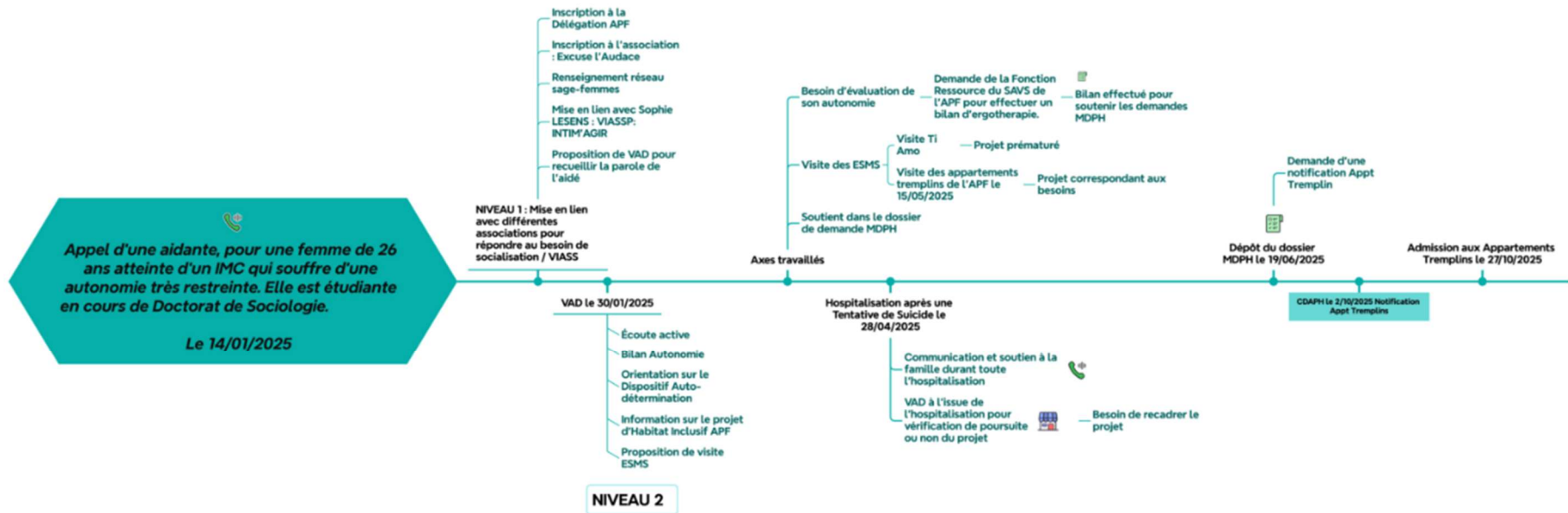
- Liens de proximité avec les mandataires judiciaires qui sont parfois démunis dans l'accompagnement au quotidien de leurs « protégés ».
- La neutralité du conseiller en parcours (tiers) permet dans les situations une évaluation globale et la proposition d'action ou de piste de travail pour des structures qui arrivent aux limites de l'accompagnement.
- L'impulsion et la poursuite de la logique de parcours avec la mise en place d'accompagnement à la carte.
- Partenariat étroit avec la MDPH, l'Éducation Nationale, et les acteurs de la coordination tels que les DAC, intervenants pivots du CRA Normandie COM, PCPE.
- Volonté des partenaires à répondre au principe de subsidiarité et de co-construction.
- La journée des aidants du 4 octobre 2025 a eu une répercussion positive pour les différents professionnels du territoire présents (interconnaissance) et surtout pour les aidants (statut et rôle reconnu).

### **Problématiques récurrentes**

- Majoritairement des adultes (homme / femme 20-60 ans) présentant un profil précaire et de marginalisation liés au logement et à l'emploi, rencontrant des difficultés d'accès aux ressources du droit commun ou spécialisées => difficulté de coordination entre le droit spécialisé et le droit commun.
- Des personnes présentant des pathologies évolutives avec une problématique de maintien à domicile et de continuité de soins, rencontrant des difficultés pour avoir une réponse adaptée et/ou pour l'accès à un établissement spécialisé.
- Pour les PSH avec troubles du comportement sans solution en sortie d'hospitalisation

Ci-après quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :





## TENDANCES

L'activité de la C360 du Calvados a été très riche sur l'année 2025, tant au niveau de la réponse aux situations individuelles que du travail de maillage partenarial sur le territoire. Nous avons connu une forte montée en charge des sollicitations et cette tendance s'est confirmée tout au long de l'année. Nous continuons cette année à observer une augmentation importante des situations complexes.

2025 est aussi marqué par un renfort de notre travail partenarial. En effet des réunions régulières sont organisées avec les différents acteurs de coordination pour faciliter l'appui ressource ou le suivi de situations pour lesquelles nous avons été saisi. En parallèle, nous avons formalisé des temps de travail réguliers avec l'équipe de la RAPT.

Par ailleurs, la montée en charge des sollicitations nous a amené à nous réorganiser au sein de notre équipe et à mettre en place des temps de régulation hebdomadaire pour la répartition, la priorisation et le suivi des situations. Nous avons également des réunions d'équipe hebdomadaires qui permettent de croiser les regards et favoriser l'analyse clinique des nouvelles situations.

L'organisation de la journée du 4 octobre 2025 à destination des proches aidants, "S'informer : une clef pour les aidants", a fortement mobilisé l'équipe en complément de son activité quotidienne. Cet évènement a renforcé l'interconnaissance entre professionnels mais a surtout permis aux aidants d'être reconnu dans leur rôle si important auprès des personnes en situation de handicap.

Le changement d'opérateur de la plateforme nationale d'appels fin 2024 nous a permis une meilleure gestion et suivi des sollicitations reçues en 2025. La mise en place le 2 avril 2025 du logiciel SI métier (Services e-Parcours Normandie) nous a permis de respecter les règles RGPD et d'améliorer notre suivi des situations.

La C360 du Calvados est de plus en plus repérée sur le territoire que ce soit par les acteurs du droit commun ou du droit spécialisé. La mission « d'aller vers » de la C360 est une démarche continue. De nombreuses actions vers les acteurs du droit commun ont été menées cette année. Toutefois, cet objectif reste prioritaire pour l'année à venir.

---

## INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

Deux instances principales rythment le calendrier de la C360 du Calvados.

### COMITES DECISIONNELS

4 Comités Décisionnels se sont tenus en 2025 à chaque fin de trimestre. Les membres cœurs de la communauté se sont mobilisés pour mettre à disposition leurs locaux afin de nous recevoir dans des conditions idéales. Une participation moyenne de 25 à 30 membres cœurs par comité est enregistrée. Nous observons chaque année une baisse de fréquentation des membres lors du comité décisionnel de décembre.

Ces comités permettent de partager des actualités, informations, de présenter des initiatives et évènements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la communauté. Cette instance permet également de définir les orientations, stratégies et de valider les travaux menés dans le cadre des comités thématiques.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2025, sont repérés :

- Dispositif de Soutien à l'Autodétermination par LADAPT Normandie,
- Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes du Calvados par l'ACSEA,

- Charte Accueil Réussi par l'UFCV et l'Éducation Nationale,
- Centre Régional de ressources « HANDICAP et PROFESSION » (ARAMIS - Fédération APAJH),
- Déploiement régional de la CAA en Normandie par la Ruche des Possibles.

Les principales validations :

- Intégration de nouveaux membres cœurs :
  - CapParents Normandie,
  - Maison Des Adolescents et des Jeunes Adultes du Calvados,
- Favoriser la participation des GEM en tant que membres cœurs,
- Outils :
  - Tableau des dispositifs d'appui et de coordination pour les personnes en situation de handicap,
  - Logigramme & grille de critères de priorisation de la C360 du Calvados,
- Diagnostic :
  - Enquête sur l'offre et les besoins du polyhandicap sur le territoire,
  - Enquête sur l'offre et les besoins pour éviter les ruptures de parcours,
- Formalisation de process / transformation de l'offre :
  - Travail sur la fonction ressource des établissements médico-sociaux,
  - Création d'une charte partenariale pour les partenaires non-membres cœurs,
  - Déploiement des staffs sur les autres territoires : Falaise, Pays d'Auge & Côte Fleurie, Bessin...
  - L'organisation de Staffs pour les transitions enfant/adulte,
  - L'organisation d'un GT en 2026 pour les personnes en situation de handicap victimes ou auteur de violence sexuelle dans les ESMS,
  - Organisation d'un GT sur les listes d'attentes polyhandicap.

## COMITES THEMATIQUES

13 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2025. Ils ont permis de favoriser l'interconnaissance entre les membres cœurs et les partenaires :

- Partager des constats et expertises,
- Engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre déjà engagée.
- Favoriser la fluidité des parcours.

Une participation moyenne entre 15 et 20 membres cœurs et/ou partenaires par comité est notée.

## **Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement / Continuité - Structuration des réponses aux situations individuelles**

Le rapprochement des deux comités 1 et 2, engagé fin 2024 a été actée en 2025. Plusieurs thématiques ont été travaillées durant ces 6 comités :

- La formalisation d'un tableau des dispositifs d'appui aux parcours des personnes en situation de handicap ;
- La création d'un logigramme accompagnant la grille des critères de priorisation ;
- Une enquête auprès des ESMS en vue d'un diagnostic de territoire ;
- Une remontée des problématiques de stages en hébergement adulte en vue d'orientation, diagnostic étayé pour une réunion de concertation ;
- Réflexions sur la fonction ressource des ESMS ;
- Révision des questionnaires polyhandicap à destination des professionnels et des familles.

Ces travaux ont également été accompagnés par la présentation de l'AMI 50 000 solutions dans le cadre de la création de places au sein d'ESMS enfants et adultes. Le pilote a pu venir en appui de certains membres cœurs qui l'ont sollicité pour avoir un éclairage territorial sur les besoins et attendus du cahier des charges de cet AMI. Il a également pu être informé des différents projets que souhaitaient déposer les ESMS.

### **Place des personnes en situation de handicap – Éthique**

Ces 7 rencontres se sont principalement focalisées sur 2 thématiques :

- La présentation d'associations et de projets en place sur le territoire normand : par exemple le projet de "maison relais" à développer sur le territoire par Autisme Basse Normandie, la recherche de professionnels et usagers pour un projet de sensibilisation au handicap de la Cour d'appel de Caen, projet de répit avec la filière équine ;
- L'organisation de l'évènement à destination des proches aidants d'adultes et d'enfants en situation de handicap sur le territoire du Calvados a mobilisé beaucoup de temps sur ce comité qui est devenu le comité de pilotage pendant 3 trimestres en 2025.

Les membres cœurs et partenaires ont fait le choix que ce comité devienne en 2025 le comité de suivi et pilotage de la journée du 4 octobre : s'informer une clef pour les aidants.

### **Journée "S'informer : une clef pour les aidants"**

Ce projet a été à l'initiative des membres cœurs de la C360 du Calvados dans le cadre des comités thématiques à partir de décembre 2023. Un questionnaire a été diffusé en avril 2024 pour identifier les besoins. Il a été validé en comité décisionnel fin 2024 d'organiser une journée d'information, de soutien et d'échanges destinée aux aidants d'enfants et d'adultes en situation de handicap afin de:

- Faciliter l'accès aux droits,
- Faire connaître les ressources du territoire,
- Favoriser l'interconnaissance et créer un espace de partage d'expériences.

La journée du 4 octobre 2025 s'est adressée aux personnes aidantes d'enfant ou d'adulte en situation de handicap, les familles, les personnes vivant avec un handicap et aux professionnels, ou simplement des curieux.

Quelques chiffres :

- 20 commissions cumulées sur les différents postes pour une mise en place optimale le jour J (logistique, restauration, etc.) ;
- 5 comités de suivi réalisés pour l'organisation pour le jour J ;
- 2 visioconférences pour la logistique du jour J avec les partenaires inscrits ;

- 28 membres actifs depuis octobre 2024 ;
- 200 visiteurs le jour de l'évènement ;
- 180 partenaires mobilisés pour l'occasion ;
- 8,52/10 de moyenne générale pour l'ensemble des items évalués sur la journée.

L'équipe dédiée de la C360 ainsi que certains salariés du RSVA ont été fortement mobilisés sur l'organisation en amont de l'évènement : 18 temps de travail pour la mise en place des quatre tables rondes ont été programmés, la prise de contact par mail avec des centaines de partenaires, le phoning réalisé pour la prospection et la relance auprès des futurs intervenants, la réflexion du format opérationnel de la journée, etc.

Les membres cœurs du comité décisionnel ont évoqué la pérennisation de cet évènement mais une réédition sur l'année 2026 n'est pas envisagée. Un autre format est à réfléchir lors des prochains comités par exemple : organiser des actions sur des territoires ciblés avec des thématiques spécifiques. Les membres ont relevé une forte émulation entre les divers professionnels présents, qui a permis de générer de l'interconnaissance. Plusieurs aidants sont venus remercier les organisateurs et se sont sentis entendus et reconnus lors de cette journée.

Le village qui représentait un éventail de l'offre disponible sur le territoire du Calvados en mélangeant les acteurs du droit commun et spécialisé sous la forme de parcours a été fortement apprécié.



### **Groupes de travail transverses**

À la demande des membres cœurs, des groupes de travail transverses ont été mis en place sur l'année afin d'approfondir certains sujets vus en comité thématique :

- Cartes mentales sur l'offre TSA

Ce groupe de travail a démarré en 2024. Les documents étaient en cours de formalisation graphique et devaient être finalisés courant 2025. Cette action a dû être reportée à 2026 en raison de l'organisation de la journée à destination des proches aidants.

- GT Polyhandicap

Ce groupe de travail a été mis en place à la suite de la sollicitation de 2 ESMS et de l'ARS Normandie dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale et des évolutions à venir afin de correspondre aux besoins du territoire (exemple : transformer des places d'accueil temporaire en hébergement permanent). Cette demande a aussi été relayée par le Conseil Départemental du Calvados sur la base d'un constat de sous occupation globale de ces places et de prolongation des accueils temporaire.

Les acteurs présents sont multiples : les associations de représentant d'usagers polyhandicap, les directions ESMS enfants et adultes accueillant le public polyhandicap, les dispositifs de coordination concernés... L'animation est assurée par le pilote de la C360 en binôme avec un membre de l'ERHR.

Propositions issues du GT de mai 2025 :

- Mettre en place une enquête pour repérer l'offre et les besoins, deux questionnaires (professionnels et familles) ont été travaillés en comité thématique en fin d'année et seront diffusés au cours du 1er trimestre 2026 auprès des professionnels et des familles ;
- Organiser un GT sur les listes d'attentes mutualisées en s'appuyant sur les travaux menés dans les départements du 76 et du 27. Un premier groupe a eu lieu en décembre 2025 et sera pérennisé en 2026.
  - GT DITEP TCC – Calvados Orne Manche

Ce groupe de travail a été mis en place en juin 2025 pour donner suite aux réunions de concertation avec l'Éducation Nationale, la MDPH du Calvados et les ESMS du territoire ; plusieurs situations ont été repérées avec un besoin d'offre DITEP sur le territoire du Bocage Virois. L'objectif était d'associer les DITEP de Flers et Saint-Lô pour réfléchir de façon territorialisée à cette problématique avec les DITEP du Calvados. Cette réflexion devra se poursuivre en 2026 avec les autorités compétentes.

- GT direction ESMS enfants rentrée scolaire / parcours scolaire complexe

Ce groupe de travail a été mis en place à la suite du comité décisionnel du 9 décembre 2024. L'objectif était de pouvoir préparer la rentrée 2025 pour les enfants repérés comme situations prioritaires dans la continuité des espaces de concertation existant : RAPT du Calvados, priorisation situations AMI, C360, le réseau de directeurs pôles enfance.

Une première rencontre plénière a eu lieu en février 2025 puis 3 autres temps ont été programmés au cours de l'année 2025 en prenant en compte les typologies de handicap et les territoires.

---

## PARTENARIATS ET RESEAUX

Pour répondre à ses missions, la C360 concentre ses actions vers la recherche de solutions concrètes et innovantes au plus près des lieux de vie et travaille en collaboration avec les acteurs de chacun des territoires. La C360 continue de maintenir des liens privilégiés avec les membres cœurs et de développer son réseau d'acteur du droit commun.

### **PARTENARIAT AVEC LA MDPH**

Une convention entre la MDPH et la Communauté 360 a été formalisée et validée en COMEX le 16 décembre 2024.

La convention entre la MDPH et la C360 a été signée en avril 2025. Elle vient définir les modalités de travail et les articulations avec la RAPT et les différents pôles de la MDPH. Elle permet le principe de partage et d'échange d'informations contribuant à une évaluation précise des besoins des personnes.

### **Articulation avec la RAPT**

Les missions confiées à la C360 viennent compléter la RAPT en fédérant les acteurs de droit commun et les acteurs spécialisés (DAC, équipe mobile, ERHR Nord-Ouest, PCPE, plateforme de répit, ESMS, plateforme emploi accompagné, etc.).

Une rencontre est organisée tous les 2 mois entre les conseillères parcours et la référente RAPT. Elle permet un échange et une collaboration dans la gestion des situations complexes et d'identifier qui assurera la coordination de parcours en fonction des critères et du logigramme validé lors des comités thématiques.

Ces échanges permettent à chacune des parties de pouvoir croiser leurs informations et, si besoin, de mettre à jour les éléments d'évaluation pour l'étude du dossier par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Le pilote est également membre permanent des GOS organisés par la MDPH. Le GOS est une réunion qui réunit la personne en situation de handicap (ou son représentant légal) et les différents partenaires impliqués dans son accompagnement et/ou susceptibles de répondre aux besoins de la personne. Cette réunion a pour but de proposer des solutions concertées et adaptées aux besoins de la personne et d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

### **Articulation avec les différents pôles de la MDPH**

Il a été convenu que l'équipe de conseillères parcours ou le pilote puisse également mobiliser les différents pôles de la MDPH en lien avec leurs responsables (pôle accès au droit, pôle évaluation, etc.). Cette collaboration permet d'assurer une fluidité des réponses en lien avec les observations faites par l'équipe de la C360 lors des visites à domicile ou lors des rencontres partenaires par exemple.

### **PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE**

Dans le cadre de notre partenariat, nous avons co-construit un tableau de priorisation qui guide notre collaboration autour de situations complexes en fonction de nos missions respectives. Des rencontres régulières sont réalisées en présence de la MDPH, l'Éducation Nationale et la C360 autour de situations complexes repérées selon des critères de priorisations partagés.

Cette collaboration étroite permet de présenter aux directions pôles enfance du Calvados des situations repérées comme prioritaires lors des GT parcours scolaires complexes qui deviendront des staffs en 2026.

L'équipe de conseillères parcours et le pilote ont rencontré à plusieurs reprises l'équipe d'enseignants référents du Calvados pour préciser leurs missions et articulations possibles.

### **PARTENARIAT AVEC LES DAC (APPUI SANTE I4 ET AXANTE)**

Des réunions de concertation sont organisées à raison d'une fois tous les deux mois afin d'aborder des situations complexes. Les deux parties peuvent être ressources l'une pour l'autre ou intervenir en binôme dans le cadre de visite à domicile par exemple.

L'équipe de la C360 participe aux rencontres de concertation de partenaires mis en place par le GCS Axanté pour les situations des moins de 60 ans.

Le pilote fait également parti du COPIL DAC ; cette participation permet de croiser les regards sur les besoins du territoire du Bessin et d'être en veille sur les ruptures de parcours ou besoins non couverts.

### **STAFF**

#### **TCCL**

L'équipe de la C360 est conviée aux staffs organisés par le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux (CHAB) en qualité de fonction ressource pour apporter une réflexion, un appui, une analyse pour les situations abordées par l'équipe médicale. Cette participation permet également d'évoquer des situations repérées par l'équipe et d'assurer une veille sur les ruptures de parcours de la filière AVC Normandie.

Ce staff se réunit une fois tous les 2 mois et est composé de différents acteurs du sanitaire et du médico-social : CHAB, CH Falaise, SAMSAH et UEROS LADAPT Normandie, Le Normandy - LNA Santé (Deauville et Manche), CHU de Caen, Prévention Santé & Travail I4, CMPR La Clairière Hérouville-Saint-Clair, SAVS APF France handicap, EPMS Mer et Bocage, CH Alençon, Normandie Générations, CMPR Bagnoles de l'Orne, C360.

L'équipe a également été sollicité pour partager ses outils, son réseau, son expertise pour venir en soutien de l'organisation du prochain Forum qui aura lieu en 2026.

### **École inclusive Bocage Virois et Suisse Normande**

Ce staff est porté par le Pôle enfance et adolescence de l'APAEI du Bocage Virois et se réunit une fois par trimestre. L'objectif est de faciliter le parcours des enfants en situation de handicap sur ce territoire en associant divers acteurs : le CAMSP Gaston Mialaret, le service de pédopsychiatrie de l'EPSM de Caen, l'Éducation Nationale, la maison des solidarités du Conseil Départemental du Calvados, la maison des adolescents et jeunes adultes, le DAME de l'APAJH, le DITEP « Vallée de l'Odon » de l'AAJB, une conseillère parcours de la C360.

L'équipe est membre permanent de ce staff et intervient en appui, conseil et peut présenter des situations si nécessaire.

### **École inclusive Falaise**

La première rencontre a eu lieu en décembre 2025. Ce staff s'appuie sur le modèle du Bocage Virois en s'adaptant aux réalités du territoire. L'équipe dédiée de la C360 a lancé la démarche et il est prévu dès 2026 un co-partage par le DITEP Vallée de l'Odon et le DAME de Falaise.

L'ensemble des membres présents : l'Éducation Nationale, la maison des solidarités du Conseil Départemental du Calvados, le DITEP, Le DAME, la pédopsychiatrie de l'EPSM, la CAMSP ont choisi de se réunir une fois par trimestre.

Les objectifs recherchés :

- Répertorier et diffuser les ressources "handicap" du territoire proposant des réponses d'accompagnement et/ou des coordinations de parcours ;
- Repérer les espaces et instances de coopération existantes entre acteurs permettant de faciliter le parcours des enfants en situation de handicap ;
- Relever les besoins non couverts sur le territoire, en matière de coordination de parcours et d'articulation entre acteurs et identifier les réponses non apportées pour permettre une veille sur les ruptures de parcours.

Les enjeux :

- Apprendre à mieux se connaître,
- Prendre connaissance des dispositifs de son territoire facilitant le parcours des enfants en situation de handicap,
- Participer à la poursuite des travaux issus des comités de la communauté 360.

### **RCP – 60 ANS BESSIN**

Les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) autour de situations complexes de personnes de moins de 60 ans sont portées par le GCS Axanté et sont programmées une fois par mois en fonction si besoin. Les membres permanents sont des professionnels sociaux, sanitaires et médico-sociaux.

L'objectif de ces réunions est de rechercher une compréhension globale et partagée de la situation et, le cas échéant, de préconiser des types d'intervention si possible. La finalité est de préconiser des types d'intervention, voire d'en mesurer les limites.

L'équipe de la C360 est sollicitée lorsqu'une situation relevant du handicap ou d'un aidant est présentée. Il est prévu en 2026 d'y être en tant que membre permanent. L'appui-conseil offert par les conseillères parcours y est très apprécié et permet d'apporter un regard complémentaire à l'équipe pluridisciplinaire déjà en place.

## **PARTENARIAT AVEC L'ASE**

Nous avons continué notre travail de collaboration avec la coordinatrice médico-social ASE et les cadres enfances de la Direction de l'Enfance et de la Famille du Conseil Départemental du Calvados. Un protocole de partenariat devait être formalisé en 2025 entre le médico-social et l'ASE, les travaux sont toujours en cours dans le cadre de l'ODPE.

Le pilote a également pu rencontrer la Directrice de la DEF afin de lui présenter les enjeux de la C360 pour les enfants à double vulnérabilité notamment, et les différents outils produits dans le cadre des travaux de la C360.

Il est prévu en 2026 de réinterroger les processus d'articulations mis en place et de les formaliser en s'appuyant sur les travaux déjà menés dans les comités thématiques.

## **RESEAU**

La poursuite du développement des partenariats et réseaux a constitué un enjeu majeur sur l'année 2025 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du pilote : 56 rencontres ont eu lieu au cours de l'année, soit à la demande de partenaires ou sur sollicitation de l'équipe.

Nous avons noté une forte demande de rencontre de la part des ESMS pour favoriser l'interconnaissance entre les conseillères parcours et les équipes de terrain et re-situer les missions et périmètre de collaboration.

Nous avons choisi également de développer le lien avec les associations d'utilisateurs : GEM Cérébro-lésé, Association APAJH 14, HMVA, GEM TSA...

La présentation de la communauté auprès des acteurs de droit commun s'est prolongée : France Service, SOLIHA, MSA Côtes Normandes, Mission Ville Handicap de Caen, Mission Locale, Ti'Hameau, Centre ressource régional ARAMIS, Charte Accueil Réussi, Cour d'appel de Caen, MOBICAP, Amaëlles, CCAS Mondeville, MoovHop APF France handicap, Cap emploi, France Travail Bayeux, DEF, CIO Lisieux, Résidence Accueil de l'APSV AAJB, CLIC

Nous avons poursuivi notre démarche d'"aller vers" avec les acteurs de la santé : CPTS Axanté, France Asso Santé Normandie, Centre François Baclesse, EPSM de Caen, Clinique du Parc, CPTS Caen Couronne, CPAM, PTSM, Centre de guidance ACSEA, Équipe mobile de réadaptation...

Nous avons été sollicités pour venir présenter les missions de la C360 et des conseillères en parcours auprès des professionnels de l'UDAF du Calvados.

Nous avons été sollicités par les professionnels en charge du déploiement du SPDA pour présenter les enjeux, travaux en cours et outils de la C360 pour entrevoir les articulations possibles entre ces deux réseaux d'acteurs.

## PARTICIPATION A DES EVENEMENTS

La C360 du Calvados a participé à des évènements organisés sur le département en 2025. Elle a pris part à 3 manifestations :

- La porte ouverte France Service à Hérouville-Saint-Clair le 29 avril 2025,
- Le forum « Le Printemps du Rétablissement » du Service Ariane de l'EPSM de Caen le 13 juin 2025,
- La journée « S'informer : une clef pour les aidants » le 4 octobre 2025,
- Le séminaire territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Calvados Manche Orne - 18 mars 2025 avec pour thème la santé mentale.

Ces événements ont permis à la C360 de déployer sa communication au grand public, mais également de développer l'« aller-vers » en recevant les personnes sur son stand et en leur proposant des premiers éléments de réponses face aux besoins exprimés. Les conseillères en parcours ont pu, par la suite, débiter un accompagnement (coordination de parcours) avec certaines personnes rencontrées.

---

## PERSPECTIVES 2026

- > Développer une stratégie pour répondre à la montée en charge des sollicitations et coordination de parcours.
- > Poursuivre le déploiement des staffs territoriaux.
- > Développer les articulations avec les dispositifs de coordination et autres partenaires (évolution de l'outil, rencontre des dispositifs, mise en place d'un observatoire des ruptures de parcours, ...).
- > Poursuivre les travaux en cours sur les comités prioritaires (diagnostic de territoire, listes d'attentes, DUA, offre de répit, fluidité des parcours, ...).
- > Lancement du comité thématique 4 : qualité et formation.
- > Poursuivre la formalisation des chartes partenariales : CPAM, CAF, CARSAT, MSA, SPE, ...
- > Poursuivre le partenariat avec le droit commun et programmer des présentations de la C360 au droit commun.
- > Prévoir une présentation grand public de la C360.
- > Développer des outils de communication : site, presse, réseaux numériques, support vidéo, padlet, ...
- > Assurer le suivi des évolutions des logiciels métiers.
- > Contribuer à la structuration de la collaboration entre les différents acteurs de territoire spécialisés ou non en lien avec le SPDA.

# LA COMMUNAUTE 360 DE LA MANCHE



---

## LA CONVENTION CONSTITUTIVE

La Convention constitutive est le document fondateur de la Communauté 360. Au-delà de la définition de son organisation opérationnelle et de ses modalités de gouvernance elle engage et fédère les membres cœurs autour d'un projet commun et de valeurs partagées reposant sur un principe de transparence et de co-responsabilité.

Toutes les organisations gestionnaires d'établissements médico-sociaux du département, l'Éducation Nationale, le Département et le GIP MDPH sont signataires. Les dispositifs de coordination et associations portées par les personnes en situation de handicap et leurs aidants y sont bien représentés.

L'année 2024 observait une faible sensibilisation du Service Public de l'Emploi ainsi que des Centres Hospitaliers, à l'exception des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie. Force est de constater que la situation a peu évolué en 2025 bien qu'un rapprochement avec le Service Public de l'Emploi s'est opéré en fin d'année à l'occasion du déploiement de la thématique relative à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Parmi les nouveaux membres cœurs, CapParents Normandie intègre cette année la Communauté 360 de la Manche au titre des dispositifs de coordination. Le Centre Ressources Régional Handicap et Profession, porté par la fédération APAJH, a récemment présenté sa demande. Les membres cœurs rendrons leur décision à l'occasion du premier comité décisionnel de l'année 2026.

---

## L'EQUIPE DEDIEE

La Communauté 360 de la Manche est représentée par une équipe de quatre professionnels à son service :

- **Un coordinateur** ayant pour mission l'animation de la Communauté à travers l'organisation des comités décisionnels et thématiques ainsi que la supervision de la réponse aux situations individuelles. Il est l'interlocuteur privilégié des membres cœurs représentant leurs organisations et réalise la promotion de la Communauté à l'échelle départementale. Au-delà des instances de la Communauté, il organise et participe à toute action œuvrant à faciliter et fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap en lien avec les partenaires du territoire.
- **Trois conseillers en parcours** qui assurent la réponse aux situations individuelles à travers la permanence à la plateforme téléphonique et la coordination des parcours. Répartis sur le Nord, le Centre et le Sud du département, ils sont hébergés par des membres cœurs de la Communauté 360. Experts sur les parcours handicaps et les ressources mobilisables de leur territoire, ils recueillent les sollicitations, de la plus simple à la plus complexe, évaluent les besoins, vérifient les droits, prestations et orientations et coordonnent l'intervention des acteurs. Polyvalents, ils participent à l'animation de leur territoire et de la Communauté 360.

L'équipe de la Communauté 360 se montre stable et continue de s'appuyer sur les professionnels recrutés pour son déploiement, facilitant ainsi son identification par les membres cœurs et partenaires

## L'ACTIVITE – CHIFFRES CLES 2025

### REPONSES AUX SITUATIONS INDIVIDUELLES

Contrairement à 2024, l'année 2025 marque le premier rapport d'une activité pleine et entière, l'ensemble des conseillers en parcours ayant exercé leur mission du 1er janvier au 31 Décembre. Bien que la Communauté 360 poursuive son déploiement et la progression de son activité, 2025 s'inscrit comme première année de référence pour comparer, mesurer et évaluer ses indicateurs

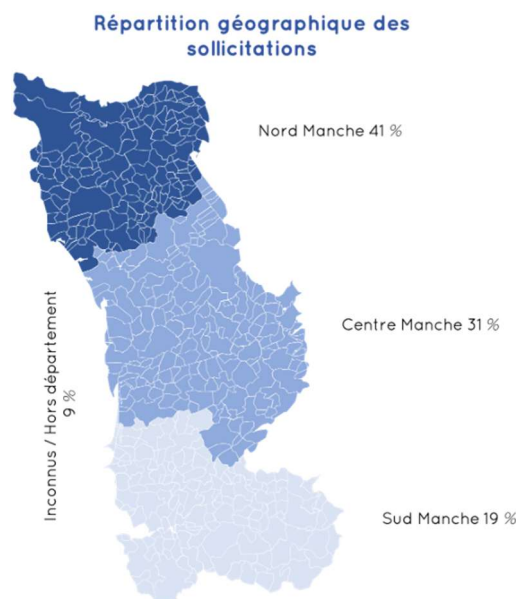
#### Statistiques générales

Entre janvier et décembre 2025, 380 sollicitations ont été traitées par l'équipe de la Communauté 360 de la Manche :

- 217 sollicitations relevaient d'un traitement de niveau 1 (écoute, information, conseil, orientation),
- 155, plus complexes, d'un traitement de niveau 2 (coordination de parcours et agencement de solutions),
- et 8 d'un traitement de niveau 3 relatif à un relais vers la Réponse Accompagnée Pour Tous, l'ensemble correspondant à une augmentation globale de l'activité de 67%, explicable par les éléments présentés en introduction.

322 appels ont été réceptionnés sur la plateforme téléphonique, provenant de personnes souhaitant s'adresser à un conseiller en parcours de la Communauté 360. 172 personnes sont passées par la plateforme téléphonique pour adresser leur première sollicitation. Les autres sollicitations, soit 208, ont été adressées par d'autres canaux tels que la boîte mail de la Communauté 360, une interpellation directe du conseiller en parcours (physique, téléphone ou mail), un courrier... La majorité des sollicitations passent donc par un autre canal que celui du numéro vert. La typologie des sollicitations permet d'expliquer ce phénomène

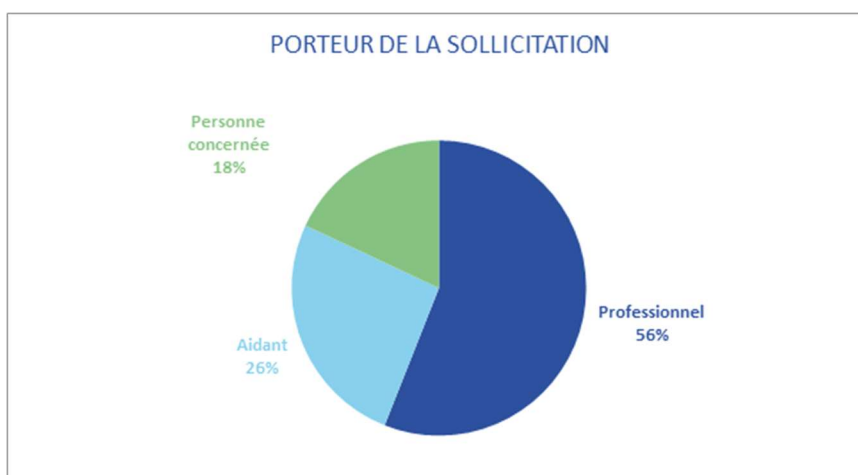
#### Typologie des sollicitations



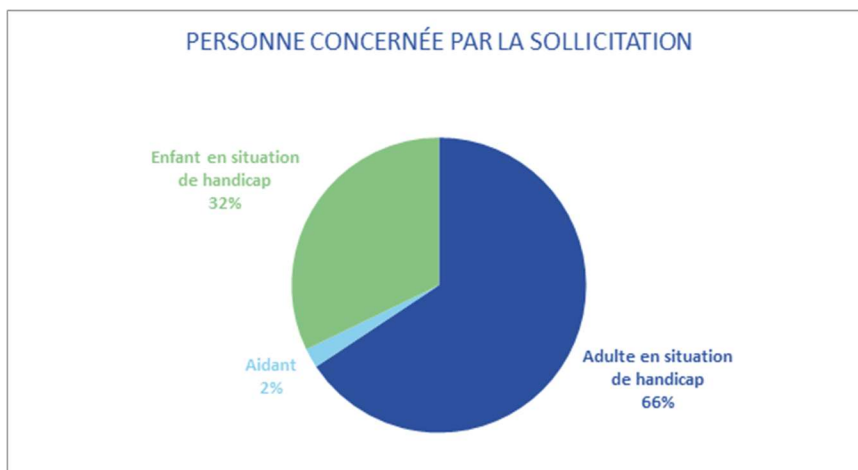
Un écart se creuse désormais dans la répartition géographique des sollicitations et suit les prévisions et observations réalisées en 2024. Le Nord du département concentre, en 2025, une nette majorité des sollicitations, soit un taux de sollicitation deux fois supérieur à celui du Sud Manche. Le Centre Manche représente quant à lui un tiers des sollicitations.

Ces disparités faisaient déjà l'objet d'observations par les membres de la Communauté, notamment par les dispositifs de coordination. Aucune étude ne permet d'objectiver précisément ces écarts entre territoires. Il est néanmoins probable que les bassins de population, les taux d'équipements ou encore les répartitions et organisations des acteurs jouent un rôle à considérer.

Les professionnels restent majoritairement à l'initiative avec 56% des sollicitations, raison pour laquelle le canal de la plateforme téléphonique n'est pas le plus utilisé, les professionnels disposant des contacts directs du conseiller en parcours de leur territoire. A ce titre, 24% des sollicitations sont consacrées à de l'appui-ressource aux professionnels. Les aidants représentent 26% des sollicitations quand les personnes directement concernées n'en représentent que 18%. Ces données ont peu évolué par rapport à celles relevées en 2024.

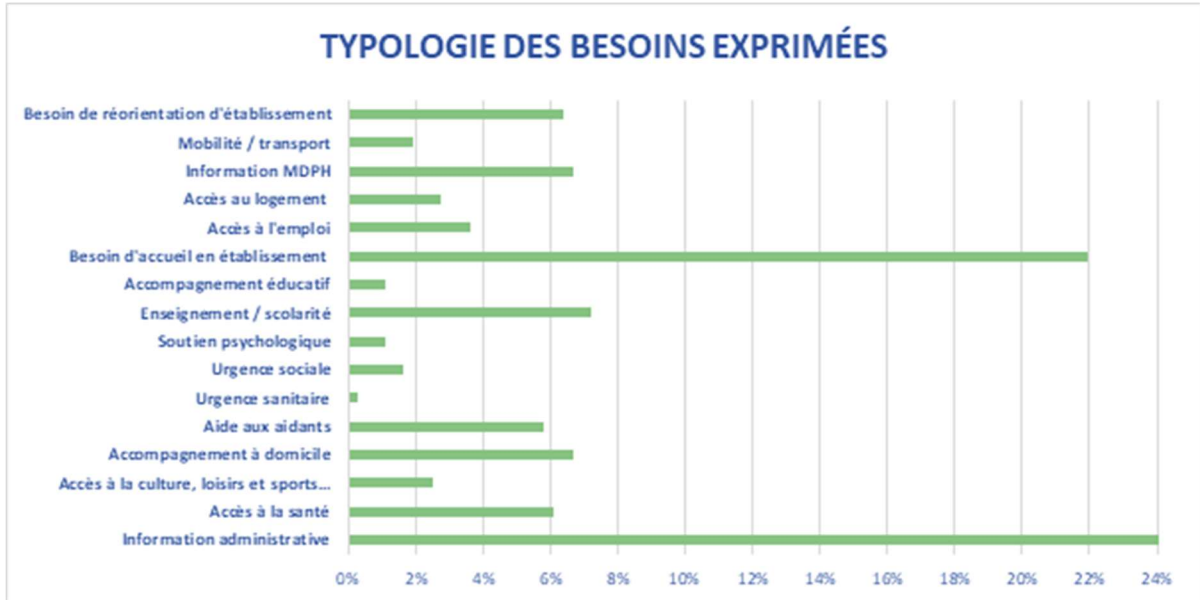


Le profil des personnes concernées par la sollicitation indique que les adultes en situation de handicap restent plus représentés en 2025 avec 66% des sollicitations. Néanmoins, le nombre de sollicitation concernant des enfants évolue par rapport à 2024 en passant de 23% à 32% en 2025. Des présentations répétées auprès des équipes éducatives de l'Éducation Nationale, une meilleure identification des conseillers en parcours par les enseignants référents et directions d'établissements ou encore la participation à certain pôle ressources expliquent cette augmentation. En revanche, les demandes à destination des aidants restent à la marge avec seulement 2% des sollicitations.



## Typologie des besoins exprimés

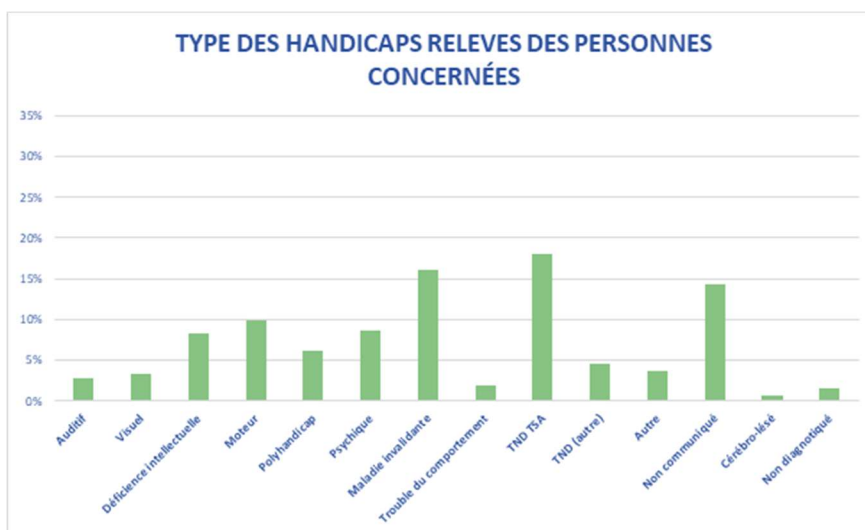
Si la typologie des sollicitations relevées est large et variée, certaines sollicitations demeurent largement majoritaires. Ainsi, les besoins relatifs à de l'information administrative, suivi de près par le besoin d'accueil en établissement, confirment leur prédominance.



Ces indicateurs reflètent ceux relevés en 2024 avec toutefois une diminution des besoins en lien avec des informations relatives à la MDA et une augmentation de ceux liées à l'enseignement et la scolarité, corroborant les éléments présentés précédemment sur le travail en lien avec l'Éducation Nationale.

## Typologie de handicap

Malgré une hétérogénéité des typologies de handicap représentées, deux se distinguent nettement par leur nombre important de sollicitation. Il s'agit des maladies invalidantes et des troubles du spectre de l'autisme. Si les besoins relatifs aux maladies invalidantes concernent presque exclusivement des adultes, ceux relatifs aux troubles du spectre de l'autisme concernent aussi bien des enfants que des adultes, du niveau 1 comme du niveau 2 ainsi qu'une récurrence du besoin d'accueil en établissement.



## FOCUS EN TERRITOIRES

L'observation de l'activité par territoire montre que la plupart des indicateurs oscillent dans une fourchette proche de celle relevée pour l'ensemble du département. Pour autant, certains se démarquent par leur écart avec la valeur moyenne.

Indicateurs		Manche	Nord Manche	Centre Manche	Sud Manche
Niveau de sollicitation	Niveau 1	57%	44%	66%	56%
	Niveau 2	41%	50%	34%	44%
	Niveau 3	2%	6%	0%	0%
Personne concernée par la sollicitation	Adulte	66%	58%	66%	72%
	Enfant	32%	38%	31%	28%
Typologie de handicap	Trouble du spectre de l'autisme	17%	25%	12%	10%
	Maladie invalidante	14%	11%	25%	5%
Typologie des besoins exprimés	Besoin d'accueil en établissement	23%	33%	21%	16%
Nombre de rencontres présentielle avec les personnes concernées (visite à domicile, auprès d'un établissement...)		77	37	30	10

En lien avec un volume de sollicitation plus important, le Nord Manche présente d'autres particularités mises en évidence ci-dessus avec un nombre de situation complexe (niveau 2 et 3) supérieur au nombre de situation de premier niveau, un pourcentage plus important de situation concernant des enfants, une prévalence nette des profils présentant un trouble du spectre de l'autisme, soit 1 situation sur 4, et un besoin d'accueil en établissement nettement supérieur à la moyenne des autres territoires.

Le Centre Manche observe également une sollicitation majoritaire des profils présentant une maladie invalidante avec 1 situation sur 4. Bien que des liens particulièrement établis avec la CARSAT, la MSA et la CPAM sur le Centre Manche expliquent probablement en partie cette incidence, cela semble mettre plus globalement en évidence des besoins importants autour de ces situations et parcours peut-être moins repérés.

## FOCUS SITUATIONS COMPLEXES

155 sollicitations de niveau 2 ont été adressées à la Communauté 360 en 2025. Les indicateurs de l'activité des situations complexes correspondent globalement à ceux relevés pour l'ensemble des situations, à l'exception du nombre de sollicitation concernant des enfants dont le ratio passe de 32% pour l'ensemble des situations à 43% pour les situations de niveau 2.

La durée moyenne d'accompagnement d'un parcours de niveau 2 est de 106 jours soit environ 3 mois ½. Une large majorité est orientée par un professionnel, soit 68%. Ces situations ont nécessité 77 rencontres

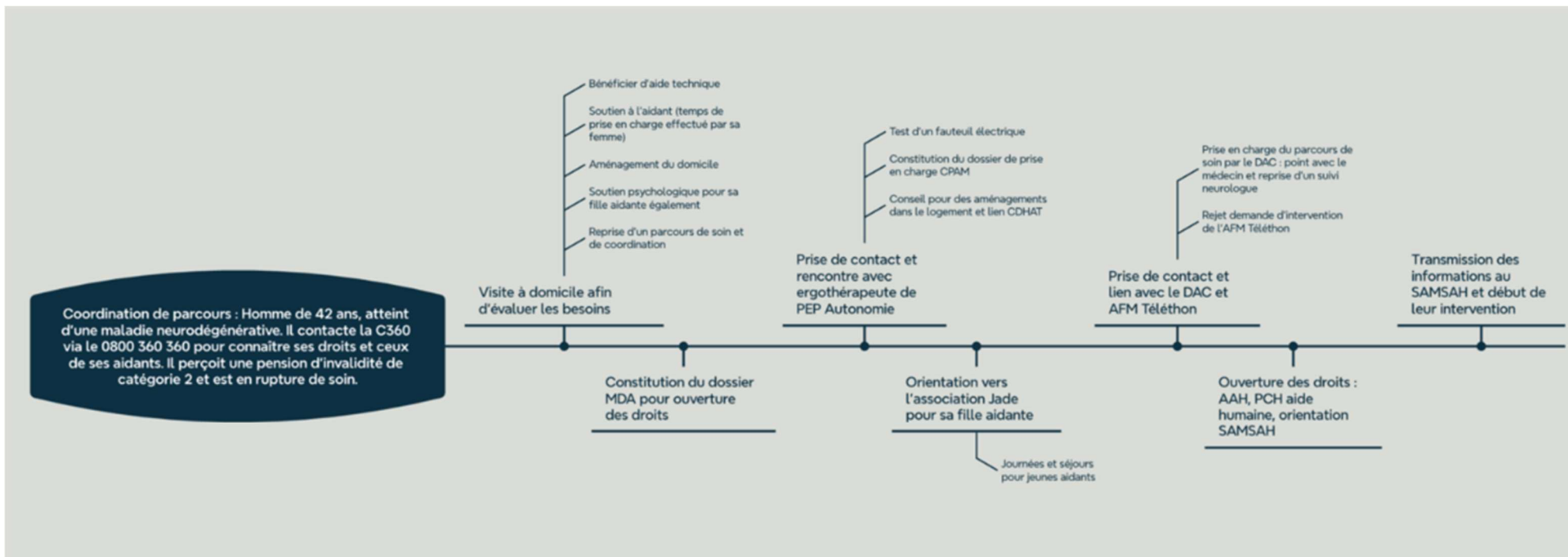
présentielles entre les personnes concernées et leur conseiller en parcours, notamment dans le cadre de visites à domicile.

Un staff de territoire, ou groupe de travail partenarial, a été organisé sur l'année 2025 pour l'une de ces situations.

Les principaux constats réalisés par les conseillers en parcours sur la récurrence de phénomènes relatifs au traitement des situations de niveau 2 restent les mêmes en 2025 :

- La plupart des situations relevant du niveau 2 impliquent la présence de plusieurs acteurs de l'accompagnement, qu'ils appartiennent au champ médico-social, sanitaire, éducatif ou encore social. Plus le nombre de partenaires impliqués sur une situation est important, plus le risque d'observer une rupture ou une absence de la communication et du lien est constaté. Ce travail de coordination partenariale et de rétablissement du partage de l'information représente une activité majeure et essentielle du niveau 2 d'intervention des conseillers en parcours.
- La faible mobilisation des staffs de territoire pour l'année 2025 est identifiée comme une résultante directe de ce travail. La coordination partenariale qui s'établit en premier lieu à travers l'intervention des conseillers en parcours permet souvent d'identifier de premières réponses, écartant le besoin immédiat de réunir les acteurs. Les staffs de territoire s'organisent donc principalement autour d'un besoin d'engagement réciproque et renforcé des acteurs. L'activité de la RAPT et l'organisation de ses GOS de niveau 1 et 2 participent également à ce constat.
- La complexité à comprendre une orientation et à pouvoir la mettre en œuvre ainsi que la réalisation de l'ensemble des démarches administratives inhérentes, de la constitution du dossier à l'accès aux prestations et services, est un écueil presque systématique des personnes concernées. Ce phénomène est d'autant plus constaté lorsqu'il s'agit d'un parcours adulte. Facteur d'épuisement et de démobilitation, cette difficulté est repérée comme un déterminant du risque de rupture des parcours.

Ci-après, quelques illustrations de l'intervention des conseillers en parcours :



Coordination de parcours : Saisine du psychiatre de la RAPT 14 après interpellation du SESSAD. Enfant de 5 ans, TSA vivant en famille d'accueil dans la Manche, scolarisé en grande section avec AESH individuelle

Recueil d'information

- Echange avec le CAMSP
- Echange avec la RAPT 14
- Echange avec l'ASE 14
- Echange avec le SESSAD
- Echange avec l'Education Nationale

STAFF de Territoire : préconisations et engagements des acteurs du territoire

- maintien en maternelle pour la rentrée 2025-2026
- accompagnement SESSAD avec un maintien du CAMSP (dérogation d'âge) puis relai avec CMPEA
- jours de répit au sein de l'IME
- proposition de faire appel à la plateforme de répit et de faire intervenir l'équipe mobile d'appui au lieu de vie

Réactualisation du niveau d'information de l'ensemble des acteurs

- Partage du constat de la complexité de la situation
- Evaluation d'une situation présentant un risque de parcours à court terme
- Situation à caractère prioritaire nécessitant un groupe de travail partenarial

Points de coordination avec les acteurs suite au STAFF

- Avec l'ASE — Réalisation de séjours adaptés pendant les vacances scolaires
- Avec le CAMSP — Points de coordination réguliers
- Avec l'IME — Rencontre pour l'organisation de journée de répit

---

## INSTANCES ET GROUPES DE TRAVAIL

3 instances principales rythment le calendrier de la Communauté 360 de la Manche.

L'Agence Régionale de Santé, et plus particulièrement sa délégation départementale, veille au déploiement de la Communauté 360 et au suivi des missions qui lui sont confiées. Elle s'appuie plus particulièrement sur le Comité Exécutif « Enfants en situation de handicap et scolarité » ou « CODEX », auquel participent le Conseil Départemental, l'Éducation Nationale, les représentants des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, ainsi que des membres de la Communauté 360 de la Manche. Il s'est réuni à 3 reprises en 2025, notamment pour une présentation de l'activité 2024 de la Communauté 360, autour de la stratégie Norm'handicap et de la mise en œuvre du second volet de l'AMI 50000 solutions, ainsi que pour la réalisation d'un point d'étape sur les parcours des enfants en attente d'admission auprès d'un ESMS.

L'organisation des comités décisionnels et comités thématiques appartient aux membres de la Communauté et à son coordinateur. Ils permettent respectivement de prendre les décisions nécessaires à son fonctionnement, son organisation et ses orientations, et d'engager les réflexions et travaux lui permettant de répondre à ses missions et atteindre ses objectifs. Leur planification s'organise sur une année scolaire soit de septembre à juin. Pour l'année 2025-2026, les membres cœurs ont souhaité l'organisation de 3 comités décisionnels et 9 comités thématiques. Le calendrier annuel est ainsi communiqué aux membres cœurs au cours de l'été. Cette planification anticipée et optimisée doit favoriser la participation de tous.

### COMITES DECISIONNELS

3 Comités Décisionnels se sont tenus en 2025, plus précisément en mars, juin et novembre. La réservation de l'amphithéâtre, mis à disposition par l'AAJD à Agneaux, permet la tenue des réunions dans des conditions idéales. Sa situation géographique, au centre du département, facilite les déplacements des membres les plus éloignés. Une participation moyenne de 21 membres cœurs par comité est enregistrée, soit légèrement inférieure à celle de l'année passée. Ces comités permettent de délivrer des actualités et informations, de présenter des initiatives et événements partenariaux, de faire un point sur la structuration, le déploiement et l'activité de la Communauté et, le cas échéant, de valider des travaux, orientations et stratégies.

Parmi les éléments les plus notables des comités décisionnels de l'année 2025, sont repérés :

Les participations

- Du Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand pour présenter son déploiement ;
- De la Direction de l'Insertion et de l'Emploi du Conseil Départemental de la Manche pour la présentation du parcours « Insertion jeune majeur » ;
- De l'association « Accès-Cité » pour solliciter les membres cœurs autour d'une réflexion sur l'organisation de son modèle et la pérennisation de ses missions ;
- Du Centre Ressources Régional Handicap et Profession, porté par l'APAJH, pour présenter sa demande d'intégration de la Communauté 360 en qualité de membre cœur ;
- De la Ruche des Possibles pour le lancement d'une communauté de pratique sur la Communication Alternative Améliorée ;
- Du Conseil Départemental de la Manche pour le lancement du Service Public Départemental de l'Autonomie.

Les validations

- De l'activité 2024 de la Communauté 360 de la Manche ;
- Du lancement des travaux sur les critères de priorisation ;
- D'une communication « grand public » sur la réponse aux situations individuelles auprès de la presse écrite ;
- De l'intégration du Centre Ressources CapParents Normandie en qualité de membre cœur de la Communauté 360 de la Manche au titre des dispositifs de coordination ;
- Du déploiement du « guide d'évaluation des situations complexes » travaillé en comité thématique ;
- Du lancement d'une nouvelle thématique de travail sur les parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- Du souhait d'une représentation possible des organisations gestionnaires des ESMS au SPDA par la coordination de la Communauté 360.

## COMITES THEMATIQUES

9 comités thématiques ont été programmés au cours de l'année 2025. Ils ont permis la réunion des membres cœurs et partenaires pour y partager des constats et expertises, engager des réflexions et mener des travaux favorisant la transformation de l'offre et des organisations ainsi que la fluidité des parcours. Une participation moyenne de 18 membres cœurs et/ou partenaires par comité est enregistrée. Bien supérieure à celle relevée l'année précédente, cette augmentation est notamment liée à la forte mobilisation et à l'ouverture de participation sur la thématique relative à l'insertion professionnelle. 2 thématiques sont travaillées en 2025 :

### **Accès aux droits – Accès à l'offre de services et d'accompagnement**

Initiée à partir de janvier 2025, cette nouvelle phase engage des réflexions autour des listes d'attentes et critères de priorisation. De premiers constats amènent à envisager des groupes de travail plus spécifiques sur les transitions de parcours relatives au passage vers l'âge adulte et au vieillissement des personnes en situation de handicap. Abordés dans le cadre de l'appui à la transformation de l'offre déployée par la stratégie Norm'handicap et par le nouveau schéma autonomie du département, ces sujets sont différés au profit de critères de priorisations permettant une lecture commune et harmonisée des situations par les acteurs œuvrant aux parcours des personnes.

Plusieurs phases de réflexion, de conception et de test permettent d'aboutir à l'élaboration d'un « guide d'évaluation des situations complexes ». A destination des professionnels membres cœurs et partenaires de la Communauté 360, il se décline sous une version « parcours enfant » et « parcours adulte ». Il a pour objectif d'évaluer le risque de rupture de parcours à court, moyen et long terme d'une personne, et d'identifier un niveau de priorité correspondant.

Cette évaluation peut notamment faciliter la sollicitation d'un partenaire pour une situation individuelle (dispositifs de coordination, MDA, ...) ou l'organisation de groupes de travail partenariaux spécifiques aux parcours. Il sera notamment utilisé comme modèle de référence pour définir la priorisation des situations à l'occasion des groupes de travail d'étude des parcours et orientations médico-sociales du secteur enfant (ou groupe de travail rentrée scolaire) organisés en mars 2026.

## **Parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**

Cette thématique s'installe à la demande des membres cœurs, à l'occasion du comité décisionnel du mois de juin 2025 lorsqu'ils sont interrogés sur leurs attentes concernant le prochain sujet à travailler. Après échanges et dans un contexte de réforme, en lien avec la mise en place récente du réseau Pour l'Emploi, un enjeu significatif à travailler autour des parcours d'insertion professionnelle est repéré. Sans définir d'axe prioritaire pour la réalisation de ce travail, les membres souhaitent introduire ce cycle thématique par une intervention des acteurs du Réseau Pour l'Emploi et de leurs nouvelles modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

France travail, Cap Emploi et les Missions Locales présentent donc leur nouveau fonctionnement intégré aux participants. Associé à un questionnaire permettant le recensement des attentes et besoins des professionnels, 4 constats majeurs émergent de cette première rencontre :

- La situation dans la Manche est favorable à l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Les appuis-ressources et prestations d'accompagnements sont nombreux ;
- Les acteurs du droit commun et spécialisé sont prêts à travailler ensemble ;
- Le manque d'interconnaissance et d'espace de travail commun entre les acteurs constitue un frein déterminant.

Les participants demandent donc à poursuivre cette thématique sur la présentation de ressources, prestations et services œuvrant au parcours d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap donnant lieu, à l'occasion des comités suivants, aux interventions :

- Du Centre Ressources Régional Handicap et Profession ;
- Des Établissements et Services de Pré-orientation et Réadaptation Professionnelle ;
- De l'Emploi Accompagné ;
- De la Formation Accompagnée ;
- Du GIP Alternance Formation Emploi des Personnes handicapées.

En transversalité de ces interventions, les participants mûrissent l'idée d'organiser des rencontres et/ou espaces de travail en territoire sur cette thématique, et font le choix d'orienter la poursuite de ce cycle en 2026 sur leur définition et la construction de leur organisation.

---

## **PARTENARIATS ET RESEAUX**

### **REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS**

L'articulation entre la Communauté 360, le dispositif Réponse Accompagnée Pour Tous et leurs conseillers en parcours trouve son rythme au cours de l'année 2025. Les rencontres hebdomadaires sont désormais bien installées et s'organisent avec fluidité. Elles permettent le relais des situations vers l'équipe appropriée, une réflexion partagée sur leur traitement, une mutualisation des connaissances et la transmission d'information actualisée sur les droits et orientations, permettant à chacune de trouver une réponse graduée et adaptée.

Un support de présentation commun, réalisé conjointement par les deux équipes en début d'année 2025, permet de présenter cette articulation aux partenaires.

## **AUTRES PARTENARIATS ET RESEAUX**

Le développement des partenariats et réseaux continue d'être un enjeu majeur de l'année 2025 et représente une part importante de l'activité des conseillers en parcours et du coordinateur.

A l'instar de la collaboration avec la RAPT et les conseillers parcours MDA, les articulations semblables développées avec d'autres dispositifs de coordination se poursuivent et se renforcent, notamment avec les DAC en santé, les intervenants Pivots du CRA, l'équipe de l'ERHR ou encore les facilitateurs de choix de vie du Dispositif de Soutien à l'Autodétermination Normand avec lesquels des temps d'échanges réguliers sont programmés, des visites à domicile conjointes sont réalisées et des orientations sont définies ou redéfinies.

La présentation de la Communauté 360 auprès des partenaires, notamment de droits communs, représente toujours une part non négligeable de l'activité. 47 actions en ce sens sont recensées en 2025, soit un volume équivalent à celui de l'année précédente. A l'aide des supports de présentation et documents de communication, les conseillers en parcours et le coordinateur ont pu faire connaître la Communauté 360 et en réaliser la promotion au plus près des territoires.

L'équipe de la Communauté 360 continue de renforcer ses liens de proximité avec les acteurs et services spécialisés du secteur médico-social. Au fur et à mesure des rencontres et opportunités, des visites des dispositifs et établissements ainsi que la rencontre de leurs équipes s'organisent tout au long de l'année.

## **DROIT COMMUN**

Poursuivant ces mêmes objectifs et renforçant la volonté de proposer au public un service de qualité et de proximité, une communication a été adressée aux 532 mairies du département, comprenant le kit de communication (flyer, affiche), la proposition d'une rencontre avec le conseiller en parcours de son territoire ainsi qu'une invitation aux maires, conseillers municipaux et agents des collectivités à s'appuyer et s'adresser, si nécessaire, à la Communauté 360 pour toute demande relative au handicap.

Les liens avec l'Éducation Nationale sont travaillés à l'occasion de temps d'échanges de plus en plus nombreux tel que la réunion de rentrée départementale des enseignants référents la participation régulière à certains pôles ressources ou encore l'organisation d'un groupe de travail sur la réalisation d'un guide d'adressage à destination des équipes enseignantes.

## **GROUPES DE TRAVAIL**

La Communauté 360 poursuit sa représentation et son investissement au sein de nombreux groupes de travail départementaux et territoriaux :

- Concertation membres cœurs AMI 50 000 solutions – Second volet ;
- Projet territorial en Santé Mentale ;
- Organisation des groupes de travail « préparation rentrée scolaire » ;
- Mise en production du logiciel de coordination C360 Normand ;
- Journées « Pépites » - Inclusion et Handicap ;
- Rénovation du schéma autonomie du Département ;
- Déploiement du Service Public Départemental de l'Autonomie ;
- Organisation d'un groupe de travail sur les parcours des malades atteints de la maladie de Huntington ;

- Groupe de travail et d'étude des parcours enfant relevant de l'amendement CRETON en lien avec la MDA ;
- Programme d'extension de la prévention du suicide dans la Manche ;
- Groupe de travail inclusion / ACM PESL Saint-Lô Agglo ;
- Projet de sensibilisation à l'orientation des publics fragiles et vulnérables – DAC Centre Manche ;
- ...

---

## PERSPECTIVES 2026

- > Une augmentation de l'activité par le volume de sollicitations qui se poursuit en 2026, en lien avec les actions de communication, de promotion et de collaboration de la Communauté 360, mais attendue dans des perspectives moindres que celles de l'année 2025 ;
- > La poursuite nécessaire du travail sur logiciel métier E-parcours et l'harmonisation de son utilisation en Normandie ;
- > La finalisation du cycle thématique sur les parcours d'insertion professionnelle au premier trimestre 2026 et la mise en œuvre d'espace de rencontre en territoire sur ce sujet ;
- > La définition d'un nouveau cycle thématique de travail par les membres cœurs de la Communauté 360 pour le second trimestre de l'année 2026 ;
- > La reprise des groupes de travail partenariaux d'étude des parcours et orientations médico-sociales du secteur enfants avec l'appui d'un outil collaboratif amélioré et d'une lecture partagée des risques de rupture de parcours évalués à partir du guide d'évaluation des situations complexes ;
- > S'impliquer sur les groupes de travail 2026 relatifs à la transformation de l'offre, et mis en place par l'ARS dans le cadre de la stratégie Norm'handicap 2024 - 2030 ;
- > Réunir les acteurs du Nord du département et définir des parcours plus lisibles pour les personnes atteintes de la maladie de Huntington ;
- > Participer aux groupes de travail pour lesquels la présence de la Communauté 360 est légitime et pertinente ;
- > Continuer de développer les partenariats et réseaux en poursuivant la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires ;

# GLOSSAIRE

ACM : Accueil Collectif de Mineurs	DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
ADPP : Analyse De Pratiques Professionnelles	EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant
AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap	EMAS : Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt	EMS : Établissement Médico-Social
ARCMISA : Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole	EN : Éducation Nationale
ARS : Agence Régionale de Sante	EPMS : Etablissement Public Médico-Social
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	EPS : Examens Prévention en Santé
AVC : Accident Vasculaire Cérébral	EPSM : Établissement Public de Santé Mentale
CAA : Communication Alternative Améliorée	ERHR : Équipe Relais Handicaps Rares
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	ESAT : Établissement ou Service d'Aide par le Travail
CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé	ESMS : Établissement ou service médico-social
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail	ETP : Établissement de Travail Protégé
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	FALC : Facile à Lire et À Comprendre
CD : Conseil Départemental	FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée	FH : Foyer d'Hébergement
CFA : Centre de Formation des Apprentis	FHM : Fondation Hospitalière de la Miséricorde
CHAB : Centre Hospitalier Aunay-Bayeux	FSH : Femme en Situation de Handicap
CIO : Centre d'Information et d'Orientation	GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
CMPR : Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	GNCRA : Groupement National des Centres Ressources Autisme
CNR : Crédits Non Reconductibles	GOS : Groupe Opérationnel de Synthèse
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	HBD : Hygiène Bucco-Dentaire
CODEX : COMité EXécutif	IEM : Institut d'Education Motrice
COMEX : COMission EXécutive	IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
COTECH : COMité TECHnique	IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	IME : Institut Médico-Éducatif
CPIAS : Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins	IMPro : Institut Médico Professionnel
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé	IP : Intervenant Pivot
CRA : Centre Ressources Autisme Normandie Calvados Orne Manche (COM)	ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
CRCDC : Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CSE : Comité Social et Économique	MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
DAC : Dispositif d'Appui et de Coordination	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif	MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
DAPA : Dispositif d'Appui à la Politique Addiction	NeS : Normand'e-Santé
DARe : Dispositif d'Accompagnement et de Ressources	PCH : Prestation de Compensation du Handicap
DEF : Direction Enfance Famille	PCPE : Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées
DI : Déficience Intellectuelle	PESL : Projet Éducatif Social Local
DISFA : DISpositif de Soutien et de Formation de l'Avranchin	PFR : PlateForme de Répît
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique	PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
DIU : Diplôme IntraUniversitaire	PPI : Projet Personnalisé d'Intervention
DME : Dispositif Médico-Éducatif	PPS : Prévention Promotion Santé
	PRH : Pôle Ressources Handicap
	PRS : Programme Régional de Santé
	PSH : Personne en Situation de Handicap
	PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
	QVCT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
	RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous

RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire  
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données  
RHBD : Référent en Hygiène Bucco-Dentaire  
RHF : Référent Handicap Formation  
S3AIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et de l'Intégration Scolaire  
SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile  
SAD : Service d'Aide à Domicile  
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés  
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile  
SF : Sage-Femme  
SIRH : Système d'Information pour les Ressources Humaines  
SLA : Sclérose Latérale Amyotrophique  
SOFCODH : SOciété Française des COnsultations Dédiées Handicap

SOSS : Santé Orale et Soins Spécifiques  
SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie  
SPE : Service Public de l'Emploi  
TCCL : Traumatisés Crâniens / CérébroLésés  
TDAH : Trouble De l'Attention avec ou sans Hyperactivité  
TND : Troubles du NeuroDéveloppement  
TOP : Trouble Oppositionnel avec Provocation  
TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme  
TSN : Traitements Nicotiniques de Substitution  
UC-IRSA : Union de Caisse - Institut inter-Régional pour la SAnTé  
UEEA : Unité d'Enseignement en École ordinaire pour Autistes  
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme  
UEROS : Unité d'Evaluation, de Réentraînement, d'Orientation Sociale et professionnelle  
UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs  
USLD : Unités de Soins Longue Durée  
VIAS : Vie Intime Affective et Sexuelle



Réseau de Services pour une Vie Autonome

7 bis avenue du Président Coty  
14000 CAEN

[info@rsva.fr](mailto:info@rsva.fr) – 02 31 53 97 94

[www.rsva.fr](http://www.rsva.fr)